Department of Justice Canada

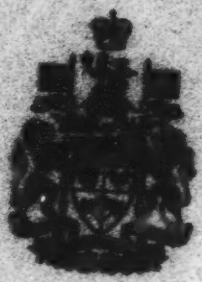

1984–85 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. Part III provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Further guidance on locating the information contained in each Part can be found in the "Guide to the Estimates of the Government of Canada".

Part III volumes are being phased in over a four year period. Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with the Main Estimates.

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Catalogue No. BT 31-2/1985-III-26 Canada: $6.00
ISBN 0-660-53471-9 Other countries: $7.20

Price subject to change without notice

1984-85 Estimates
Part III

Justice Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

There are three chapters in this document. The first provides an introduction to the programs. The other two present the Program Expenditure Plans for each of the programs.

Chapters two and three begin with extracts from Part II of the Estimates for the particular program being described. This is to provide continuity with the other Estimates documents.

Each of the Program Expenditure Plans is divided into three sections. Section 1 presents an overview of the program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the program more fully.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. A general table of contents lists the various chapters, and detailed tables of contents are provided for each program. Within Section I of each Program Expenditure Plan, a financial summary provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Summary	1-1
Administration of Justice Program	2-1
Canadian Unity Information Office Program	3-1

Summary

Roles and Responsibilities

Justice consists of two Programs, the Administration of Justice Program and the Canadian Unity Information Office Program.

Administration of Justice: The Administration of Justice program performs two distinct functions on behalf of the government.

The Attorney General function of the Department is primarily concerned with the application of existing law. The duties performed in carrying out that function include the provision of legal advice to the heads of all departments and some agencies of the government in all matters of law (see p. 2-17), the preparation of legislation (see p. 2-22), and the conduct of litigation (see p. 2-19). In providing such services to departments and agencies there is a special regard for the public interest.

The Minister of Justice function is primarily concerned with: the policy considerations underlying the substantive law for which the Minister has direct responsibility (Criminal Code, divorce, etc.); the substantive or procedural content of government bills, regulations and departmental directives which may affect fundamental human rights or liberties; the legal mechanisms which are employed by other Ministers to give effect to governmental objectives; ensuring that the administration of public affairs is in accordance with the law; and, "such other duties as are at any time assigned by the Governor in Council".

Canadian Unity Information Office: The Canadian Unity Information Office promotes Canadian unity and fosters understanding of the country, and Canadian federalism. It provides information to Canadians on the services offered to them by the Federal government.

Figure 1: Organization Structure

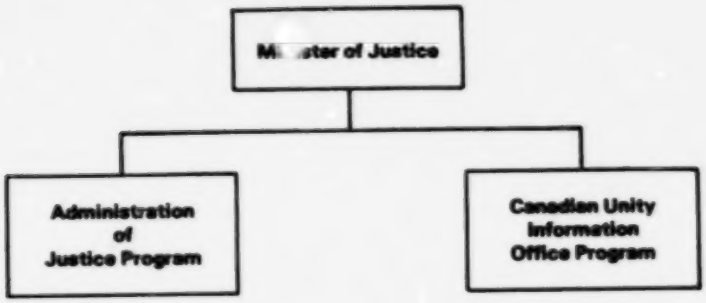

Figure 2: Spending Plan by Program ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change $	Change %	For Details See Page
Administration of Justice	128,671	111,535	17,136	15.4	2-7
Canadian Unity Information Office	16,466	18,704	(2,238)	(12.0)	3-5
	145,137	130,239	14,898		

Administration of Justice Program Expenditure Plan

1984-85

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates

Section I
Program Overview

A.	Highlights	2-5
B.	Financial Summary by Activity	2-7
C.	Background	2-8
	1. Introduction	2-8
	2. Legal Mandate	2-9
	3. Program Objective	2-9
	4. Program Organization for Delivery	2-10
D.	Planning Perspective	2-13
	1. Environment	2-13
	2. Initiatives	2-15
	3. Program Effectiveness	2-16

Section II
Analysis by Activity

A.	Legal Services	2-17
B.	Litigation Services	2-19
C.	Legislative Services	2-22
D.	Legal Policy and Program Development	2-25
E.	Administration	2-29

Section III
Supplementary Information

A.	Analysis by Object	2-33
	1. Expenditures by Object	2-33
	2. Personnel Expenditures	2-34
	3. Grants and Contributions	2-36
B.	Cost Analysis	2-39
C.	Acts for which the Minister of Justice has Responsibility	2-40

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $122,026,000 in support of the 1984-85 Administration of Justice Program. The remaining expenditures estimated at $6,645,000, for pensions and other employee benefits, will be made under existing statutory authority.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85	1983-84	Change
Budgetary	$	$	$
Vote 1 - Administration of Justice - Operating Expenditures.....	68,135,365	65,539,800	2,595,565
Vote 5 - Administration of Justice - The grants listed in the Estimates and contributions.....	53,850,135	40,268,000	13,582,135
Statutory - Minister of Justice-Salary and Motor Car Allowance..	40,500	39,100	1,400
Statutory - Contributions to Employee Benefits Plans.....	6,645,000	6,102,000	543,000
Total program.....	128,671,000	111,948,900	16,722,100

Section I
Program Overview

A. Highlights

Some key expected results of the 1984-85 Administration of Justice Program are:

- amendments to the Divorce Act will be considered by Parliament;
- for the purpose of updating the criminal law consistent with Canadian values and demands for change, a systematic review of the Criminal Law and Procedure has been undertaken. The first major legislative reforms will include sentencing, theft and fraud, drinking and driving, jury, dangerous offenders, contempt of court, computer crime, and remedial amendments to present practices and procedures;
- responses to the recommendations expected in two reports, one dealing with pornography and prostitution, and the other with sexual offences against youths and children;
- the introduction of legislation to make federal laws consistent with the Canadian Charter of Rights and Freedoms;
- participation in argument before the Supreme Court of Canada in appeals where that Court will have its first opportunity to consider the Canadian Charter of Rights and Freedoms;
- initiatives on the Constitution and other areas of the law to address longstanding grievances of Canada's aboriginal peoples;
- the replacement, in 1983, of the Tax Review Board by the new Tax Court of Canada, with the attendant doubling in the number of judges who will hear tax appeals in the first instance, which means that the large backlog of such appeals will be dealt with over a short period of time. This will have a dramatic effect on the requirement for departmental counsel to handle tax litigation cases;
- renegotiation with the provinces of the cost-sharing arrangements relating to adult criminal legal aid and legal aid for young offenders;
- consolidation of the transfer to Charlottetown, P.E.I. of the departmental legal services for the Department of Veterans Affairs, the Canadian Pension Commission and the War Veterans Allowance Board. This is the first time that a departmental legal services unit has been located outside the National Capital Region;

- improved management information and legal information systems;

- Parliament will be asked to consider a revised Evidence Act based on further consultation with the provinces and representatives of the bar; and

- the introduction of legislation to clarify the supervisory jurisdiction over all federal tribunals of the Federal Court and to introduce a simplified procedure which is expected to make judicial review of decisions of these tribunals less costly and more accessible to the general public. The legislation will also increase the current jurisdiction of provincial Superior Courts over some claims against the federal Crown.

B. Financial Summary by Activity

Figure 1: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change	For Details See Page
Legal Services	22,851	19,874	2,977	2-17
Litigation Services	27,684	26,395	1,289	2-19
Legislative Services	5,614	4,926	688	2-22
Legal Policy and Program Development	59,315	47,672	11,643	2-25
Administration	13,207	12,668	539	2-29
	128,671	111,535	17,136	
Authorized person-years	1,329	1,286	43	

The increase of $17.1 million in the 1984-85 requirements over the 1983-84 forecast is made up primarily of the following major items:

- $13.6 million in relation to legal aid;
- $2.8 million in relation to additional workload in the tax litigation area; and
- $ .7 million for general workload increase.

Figure 2: Gross Expenditures by Activity (Percentage Distribution) 1984-85

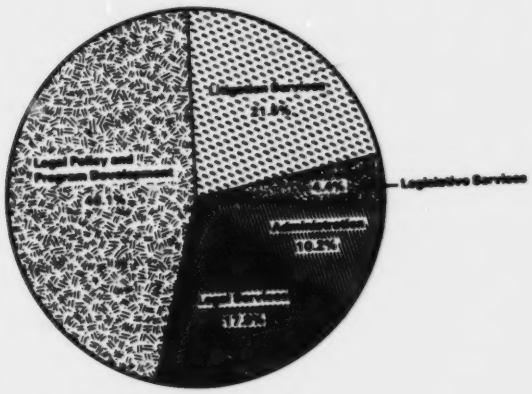

C. Background

1. Introduction

The Department of Justice was created by an Act of Parliament in 1868. For approximately a century it remained relatively small in size, acting primarily in a supervisory capacity, overseeing and administering the work of lawyers in the private sector retained to act on behalf of the Crown, particularly in matters involving litigation. Generally speaking, most of the legal services required by governmental departments and agencies were provided by lawyers on the staffs of those departments and agencies, with matters of major governmental concern being referred to the Department for its opinion. In 1962, the report of the Royal Commission on Government Organization recommended that the legal services of the government be provided by the Department of Justice, with five exceptions: the Judge Advocate General; the Legal Division of the Department of External Affairs; the Legal Branch of Taxation in the Department of National Revenue; the Pensions Advocates in the Department of Veterans Affairs; and, the Legal Officers in the RCMP. That recommended integration was completed by 1970. In 1967, the Legal Branch of Taxation was incorporated into the Department. The Legal Branch of the RCMP was dissolved in 1979 and responsibility for providing all legal services was assigned to the Department. Also, in 1982, the Department assumed responsibility for certain of the legal work of the Department of External Affairs.

The Administration of Justice Program, which encompasses the work of the Department, performs two distinct functions on behalf of the government.

The Attorney General function of the Department is primarily concerned with the application of existing law. The duties performed in carrying out that function include the provision of legal advice to the heads of all departments and some agencies of the government in all matters of law (see p. 2-17), the preparation of legislation (see p. 2-22), and the conduct of litigation (see p. 2-19). In providing such services to departments and agencies there is a special regard for the public interest.

The Minister of Justice function is primarily concerned with: the policy considerations underlying the substantive law for which the Minister has direct responsibility (Criminal Code, divorce, etc.); the substantive or procedural content of government bills, regulations and departmental directives which may affect fundamental human rights or liberties; the legal mechanisms which are employed by other Ministers to give effect to governmental objectives; ensuring that the administration of public affairs is in accordance with the law; and, "such other duties as are at any time assigned by the Governor in Council".

2. Legal Mandate

The roles and responsibilities of the Department of Justice are based on the Department of Justice Act which provides for three broad areas of endeavour. First, the Department is empowered to provide a full range of legal services to the Government of Canada and its departments and agencies including the provision of legal advice, the preparation of legal documents, the drafting of legislation and the conduct of litigation. Second, the Department is charged with ensuring that the administration of public affairs is carried out in accordance with the law. Third, the Department has the lead responsibility in the planning, development and implementation of government policies in areas related to the administration of justice and such other areas as are assigned by the Governor in Council.

The major statutes, in addition to the Department of Justice Act, that provide direction to the work of the Department of Justice are the Canadian Bill of Rights, the Statutory Instruments Act and the Statute Revision Act. The Canadian Bill of Rights requires the examination of all bills introduced in the House of Commons and all regulations transmitted to the Clerk of the Privy Council for registration to ascertain whether any of the provisions thereof are inconsistent with the purposes and provisions of that Act. The Statutory Instruments Act requires the examination of regulations according to criteria set out in that Act. The Statute Revision Act provides for the periodic revision and consolidation of the public general statutes of Canada and of the regulations of Canada.

Acts for which the Minister of Justice has responsibility are listed in Section III: C.

3. Program Objective

To provide legal services to the Government of Canada and to government departments and agencies; to superintend the administration of justice in Canada in all matters not within provincial jurisdiction; and to propose policy initiatives and programs in connection therewith.

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Administration of Justice Program is composed of five activities, which are depicted together with their associated sub-activities in Figure 3.

Figure 3: Activity Structure

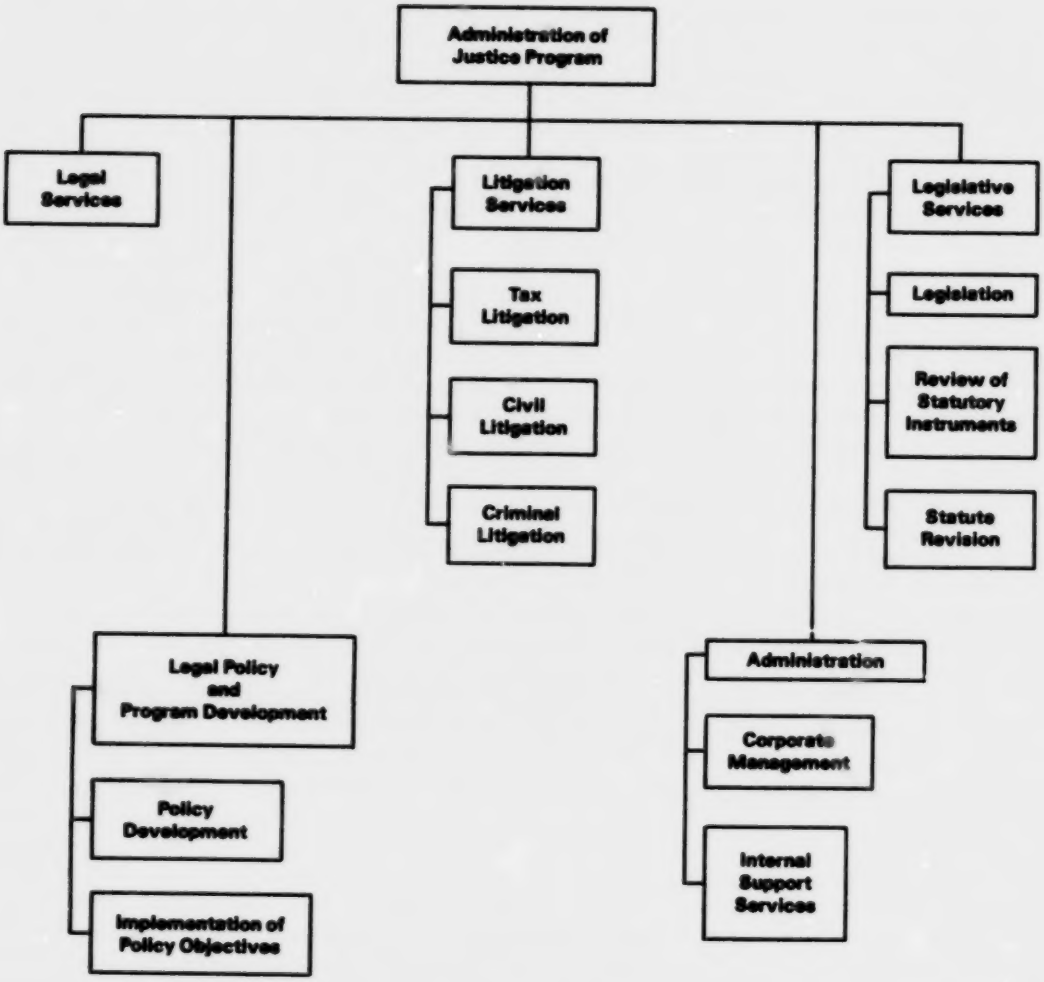

These are described in more detail in Section II of this Plan.

Organisational Structure; The Administration of Justice Program is administered by a Deputy Minister who is accountable to the Minister of Justice for the management of the Program.

Two Associate Deputy Ministers and a total of six Assistant Deputy Ministers and three Assistant Deputy Attorneys General report directly to the Deputy Minister. Figure 4 outlines the organizational structure, its relationship to the Program's activity structure and provides a breakdown of 1984-85 resources.

Figure 4: 1984-85 Distribution of Resources by Organization and Activity ($000)

	Litigation Services	Legal Services	Legislative Services	Legal Policy and Program Development	Administration	Total
Minister					1,068	1,068
Deputy Minister					2,161	2,161
Associate Deputy Minister, Civil Law	5,846	1,006				6,852
Associate Deputy Minister, Litigation	21,838	3,313				25,151
Assistant Deputy Attorney General, Civil Litigation						
Assistant Deputy Attorney General, Criminal Law						
Assistant Deputy Minister, Legislative Programming			5,814			5,814
Assistant Deputy Minister, Public Law		1,820		914		2,734
Assistant Deputy Minister, Legal Services		16,479				16,479
Assistant Deputy Minister, Policy Planning and Development				59,401		59,401
Assistant Deputy Minister, Finance		83				83
Assistant Deputy Attorney General, Admiralty and Maritime Law		150				150
Assistant Deputy Minister, Administration					9,960	9,960
Total Appropriation	27,684	22,851	5,814	60,315	13,207	128,871

The Administration of Justice Program is highly decentralized in its organization. It has three main divisions: a Headquarters in Ottawa; nine Regional Offices; and 38 Departmental Legal Services Units (DLSUs) attached to client departments and agencies, 37 located in the National Capital Region and one which serves the Department of Veterans Affairs, located in Charlottetown, P.E.I.

The DLSUs provide legal advice and assistance to client departments and agencies and are physically located at the headquarters of the clients. Thus, with the move of the headquarters of the Department of Veterans' Affairs to Charlottetown, P.E.I., the DLSU serving that department was moved to that city in 1983 and the move will be consolidated in 1984-85. This is the first time that a DLSU has been located outside the National Capital Region. The Assistant Deputy Minister, Legal Services, is responsible for the DLSUs.

Eight of the Regional Offices (Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Halifax, Yellowknife and Whitehorse) report to one Associate Deputy Minister, while the Montreal Regional Office reports to another, the Associate Deputy Minister, Civil Law. This division of reporting relationship reflects the difference in the Civil Law of Quebec and the Common Law of the other provinces. The major part of the Regional Office workload relates to litigation matters, although in most cases they also provide a full range of legal services to client departments and agencies at the local level.

Prosecutions and other litigation heard in National Capital Region courts are handled by Headquarters. Tax litigation arising in Manitoba, and in designated areas of Ontario, Quebec, and the Atlantic provinces is also dealt with by Headquarters, as are civil litigation and departmental legal services provided in those areas of Quebec not served by the Montreal Regional Office. In addition, Headquarters provides to the DLSUs and Regional Offices a pool of expertise in litigation and in the following areas of law: constitutional, international, administrative, human rights, real property, commercial, information and privacy, and criminal. Headquarters also advises Ministers on the implications for individual rights and freedoms of their proposals, provides functional direction to DLSUs and Regional Offices, develops legal policy, is responsible for legislative services and provides central services such as financial and personnel services.

Of a total of 1,286 person-years, approximately 233 are in DLSUs, 422 are allocated to Regional Offices and 631 are in Headquarters. Approximately 621 of the total staff complement are legal officers, 38 are articling students, 55 are para-legals, and 10 are professionals with specialities in fields such as sociology, psychology, and criminology who are working on legal policy matters. The remaining 562 staff provide management, technical and administrative support services.

D. Planning Perspective

1. Environment

There are a number of environmental factors which will substantially affect the Administration of Justice Program. Some of these factors, such as the economy, will influence the general direction and thrust of the Program, while others will engender more specific responses. Most, if not all, of them interlock or overlap with one or more of the others. With respect to the Program's response they must be seen as interdependent. However, for descriptive purposes they may be examined under the following headings.

The Economy: A slow recovery from the economic recession, with continuing, but diminishing, relatively high levels of unemployment is forecast. One effect of this will be that for the short term at least, in the allocation of scarce government resources priority will be given to government programs relating directly to the alleviation and amelioration of the economic hardships caused by the conditions. The impact on the Administration of Justice Program of this government position will be threefold. First, there will be pressure to increase the funds available to assist those whose plight has been worsened because of the economic conditions. Second, there will be scope for considerable movement on a number of justice related issues which do not require extensive resources. Finally, there will be a continuing emphasis on the realization of effectiveness, efficiency and economy with respect to the responsibilities of the Program.

The Constitution: The Constitution, and particularly the Canadian Charter of Rights and Freedoms, will continue to exert a significant influence on the Program. The Department will maintain a major role in the ongoing constitutional discussions. Further, the provisions of the Charter will unquestionably continue to be the subject of litigation at all levels of the court system and the Department will be required to be involved, both in those cases in which it is a party and in those cases where it considers that intervention is appropriate. In addition, the implementation of the Charter will result in increased demands by departments and agencies for advice as to the applicability of the Charter provisions to their existing and proposed programs and policies, and in a need for departmental leadership in promoting legal and administrative reforms to ensure better compliance with the Charter.

Access to Justice: Certain groups in Canadian society, including natives, the handicapped, immigrants and those who are unable to afford to pay for the cost of obtaining legal services to be represented before the court, require financial assistance to ensure that they have an equal opportunity to obtain the protection of the law. As part of its commitment to this principle of equal benefit and protection under the law, the federal government continues to provide financial assistance to the provinces for the delivery of services including legal aid, native court workers, and compensation to victims of crime.

In addition, the federal government continues to deal with the need of the public to be well informed concerning the laws that govern their lives. Provincial pressures on the federal government for increased financial assistance to enhance the programs will continue. It will be important to encourage the provinces and those who provide services to become more efficient and effective given that financial constraints will continue to exist.

Extent of State Intervention: The increasing impact on Canadians of economic and social constraints has led to criticism of the state in terms of the extent of its intrusion into the lives of its citizens. At the same time, Canadians expect the law to intervene to protect their economic, safety, environmental and consumer interests and to defend their fundamental rights and civil liberties more effectively. In essence, these apparently contradictory concerns reflect the wish for an improvement in the balance between freedom and the protection of individuals and collective rights.

There will be continuing demands on the federal government to ensure that regulatory laws will be more efficient, fair, open, and timely in decision-making and not unduly burdensome. In this respect, a project to review certain federal offences found in federal statutes has been undertaken to determine if their application and enforcement can be fairer and more effective with economical compliance systems of a non-criminal nature. A review of compliance measures such as licensing sanctions, administrative privileges, self-certification, and performance standards will require amendments to certain federal statutes in collaboration with other federal departments. In addition,a review of various administrative law matters will include a review of statutory instruments, administrative appeals, administrative sanctions and ongoing mechanisms for monitoring and improving standards in administrative law. One of the first results of the work will be proposed legislative amendments to the Statutory Instruments Act sometime in 1984.

Protection of Life: Canadians continue to express concern regarding the quality of life, resulting in closer scrutiny of scientific and industrial developments and technology on physical health and well-being. Issues related to environmental pollution, genetic engineering, euthanasia, and safety in the work place and of consumer products have led to the identification by the Law Reform Commission of Canada of a protection of life project to examine in depth the social and legal issues involving these matters. The Law Reform Commission will be examining the nature of the intervention of the law in terms of the criminal law and its alternatives and the methods of regulation of standards of conduct in this area. As the Law Reform Commission begins to publish the results of its work, it will be necessary to begin planning to review the Commission's proposals in this field during 1984-85

Native Justice Questions: There has been an increasing awareness at all levels of government of the need to give better definition and

support to the place of aboriginal peoples in Canadian society. Major steps were taken towards achievement of this goal by the introduction of section 35 of the Constitution Act 1982 which dealt with their historical rights. At the First Minister's Conference in March 1983 an ongoing constitutional process was initiated to further identify and define the rights of aboriginal peoples appropriate to the modern era. The great increase in activity surrounding native issues generated by these constitutional discussions, by the negotiation of aboriginal land claims and particularly by demands for aboriginal self-government will mean increased involvement of the Program in native justice-related questions. Aboriginal self-government raises important questions of law and legal policy in the fields of administration of criminal justice, family relations, administration of estates and many others.

International Relations: It is anticipated that Canada will become more active in protecting its commercial interests and in protecting itself against the extra-territorial application of foreign law. Some of the specific functions of this Department in these areas include bilateral consultations with the U.S. respecting extra-territorial application of U.S. law and preparation of a revised Foreign Proceedings and Judgments Act; participation in developing a Memorandum of Understanding with the United States on antitrust cooperation; and assisting with the preparation and presentation of Canada's position on various economic questions before the OECD, the GATT and U.S. Courts and administrative bodies.

In the area of international cooperation with respect to criminal law enforcement, Canada's cooperative arrangements with other states will be reviewed and proposals for improvement will be made particularly in so far as the U.S. is concerned. Cooperative arrangements will be considered in respect of states where such arrangements do not now exist. Canada's extradition legislation will also need to be reviewed with a view to proposing changes to Parliament.

2. Initiatives

Initiatives planned for 1984-85, which have significant resource implications, are:

- review of proposals to facilitate enforcement of maintenance and custody orders emanating from provincial courts. (see p. 2-26);
- strengthening public legal education and information (see p. 2-27);
- consideration of alternatives to the use of the criminal law in the enforcement of federal statutes;
- implementation of criminal law amendments (see p. 2-26);

- enhanced federal efforts to assist victims of crime (see p. 2-28);

- re-negotiation of cost-sharing arrangements with the provinces for adult criminal legal aid and legal aid for young offenders (see p. 2-28); and,

- the establishment of a comprehensive management information system and an opinions and precedents retrieval system for the Department of Justice (see p. 2-31).

3. Program Effectiveness

To measure the effectiveness of the Program it is necessary to examine each of the activities separately. This is so because, even though there is some overlap of effectiveness measures between different activities, there are fundamental distinctions which must be drawn among them based on the nature of the services provided and the clientele being served. To ascertain the effectiveness of the activities information or data must be collected. Some indicators have been developed and information is being collected for the first time which will enable the Department, in the future, to measure the extent to which objectives are being met. As experience is gained, further indicators will be developed and some of the existing ones may be modified.

With respect to the three activities which contribute principally to the provision of legal services to the Government of Canada and its departments and agencies - Litigation Services, Legislative Services, and Legal Services - the Department attempts to balance a reasonable level of output by each individual lawyer, with the maintenance of an appropriate level of quality demanded by not only the "client" but also by Parliament and the Courts. It is in that light that the Department proposes to measure its effectiveness.

In the development of policy initiatives and programs the Department strives to bring about beneficial change in the law and the system of justice in Canada. With respect to some of the existing major programs, particularly the cost-shared programs with the provinces, systems have been put in place to evaluate their results. For example, evaluations are being done of the programs related to legal aid, native court-workers and compensation for victims of crime. The results of the evaluations will be reported in terms of the success of these programs in bringing about the beneficial change sought. In the future, whenever feasible all new policies and programs put in place will, from the outset, be designed to facilitate the determination of results and will be reported in a similar fashion.

Section II
Analysis by Activity

A. Legal Services

Objective

To provide the Government of Canada and its departments and agencies with appropriate and timely legal services in accordance with their expressed needs, exclusive of the services provided by the Litigation Services Activity and the Legislative Services Activity.

Resource Summary

This Activity accounts for approximately 18% of the 1984-85 Administration of Justice Program expenditures and 31% of the total person-years.

Figure 5: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Legal Services	22,851	407	19,874	410	2,977	(3)

The expenditures for this activity will be applied as follows: 91% for salaries and wages and contributions to employee benefit plans; 9% for other operating expenditures; nil % for capital expenditures; and, nil % for grants and contributions.

Description

A full range of legal services is provided (exclusive of litigation counsel and legislative drafting) to the government, its departments, and many of its agencies. These services are provided through lawyers employed in the Department of Justice or through contracts with lawyers in the private sector. In addition to the legal specialization which arises out of the unique aspects of government legal work, units of expertise in functional areas of the law such as property law, international law, constitutional law, etc., have been developed. Services extend to both the civil law and the common law and with respect to all federal, provincial and territorial legislation.

Performance Information/Resource Justification

The primary outputs of this activity are legal advice and opinions, and draft legal documents. The lawyers and notaries providing these services are located at Headquarters, in the DLSUs, and in Regional Offices. At Headquarters, there is a central pool providing expertise in the following fields of law: constitutional, international, administrative, human rights, admiralty and maritime, property, commercial, information and privacy, and criminal. There are also lawyers and notaries assigned to the offices of 38 departments and agencies. In addition, each of the Department of Justice's Regional Offices provides a similar service, either fully or in some cases only partially, to the regional offices of client departments and agencies. The type and volume of the services provided vary greatly depending on the requirements of the "client", which makes it difficult to predict the extent of resource support necessary to provide a satisfactory level of service. Historical workload data can provide some indication of trends from which rough projections of future requirements can be made. These projections must be adjusted, however, for known and anticipated variations in future demand based on other known factors such as changes in government policy. Several performance indicators are being developed on an experimental basis, which may serve as a base for future trend analysis.

B. Litigation Services

Objective

To regulate or conduct all litigation for or against the Crown or any federal department, in respect of any subject within the authority or jurisdiction of Canada.

Resource Summary

This activity accounts for approximately 22% of the 1984-85 Administration of Justice Program expenditures and 39% of the total person-years.

In Figure 6 there has, in certain limited instances, been an arbitrary assignment of expenditures among the sub-activities because it is neither feasible nor desirable in those cases to keep bookkeeping records which differentiate among those sub-activities.

Figure 6: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Civil Litigation	9,108	172	8,658	157	450	15
Tax Litigation	5,223	98	4,962	90	261	8
Criminal Law	11,908	223	11,403	203	505	20
Other	1,445	28	1,372	25	73	3
	27,684	521	26,395	475	1,289	46

The expenditures for this activity will be applied as follows: 79% for salaries and wages and contributions to employee benefit plans; 21% for operating expenditures; nil % for capital expenditures; and, nil % for grants and contributions.

Description

Litigation Services provides counsel to the Government of Canada in litigious matters. Services are provided in both the common law and the civil law systems and at all levels of the provincial and federal court systems and before administrative bodies. The services are provided either by lawyers employed in the Department of Justice or through the retention of Crown agents in the private sector. When Crown agents are retained they are paid by the departments and agencies for whom the services are performed. The work of Litigation Services is divided functionally into three areas: civil litiation, tax litigation and criminal law, each constituting a sub-activity.

Civil Litigation : The function of this sub-activity is to represent the federal Crown in civil conflicts which have given rise, or may give rise, to legal proceedings, and in the regulation of constitutional issues in the courts.

Tax Litigation : This sub-activity is involved in the enforcement, through legal action, of the federal fiscal statutes.

Criminal Law : This sub-activity is engaged in the enforcement, by prosecution or other legal action, of certain federal laws.

Performance Information/Resource Justification

The principal outputs of this activity are: in the field of criminal law, criminal charges dealt with and extradition proceedings completed; and in the fields of civil litigation and tax litigation, actions settled or brought to judgment, judgments enforced, and court opinions and judgments obtained in references and interventions. Although the nature and level of activity with respect to each of these outputs is beyond the control of the Program as they are affected by various indeterminable factors, data can be collected and in the future will be reviewed to see whether any useful trends are disclosed which will assist in projecting resource requirements. In that regard, as a start data is being collected as to the numbers of cases being handled before the different levels of courts and the approximate length of time to handle each case in the different categories. Figure 7 sets out the number of appeals heard by the Supreme Court of Canada in which counsel representing the federal Crown appeared. Figure 8 provides similar information respecting matters before the Federal Court of Appeal. Data is also being compiled on the average length of time to complete cases in the three functional areas and that information will be reported when the time frame is sufficiently long to make it relevant. As to economy and efficiency, statistics are being compiled on the time distribution of the work of the Department's litigators, and comparing the cost of their work with the costs of the same or similar work done by lawyers of equivalent experience in the private sector. Although such comparisons are difficult to make and time is required to develop the necessary bases for analysis, the effort is underway and progress on it will be reported in future years.

Figure 7:

Appeals heard by the Supreme Court of Canada in which the federal Crown was represented

1981	1982	1983
44	36	39

Figure 8:

Matters heard by the Federal Court of Appeal in which the federal Crown was represented

1981	1982	1983
771	1127	1523

C. Legislative Services

Objective

To provide, in an appropriate and timely fashion, for the legislation needs of government by drafting and examining bills and regulations, and revising and consolidating the public statutes and regulations of Canada.

Resource Summary

This activity accounts for approximately 4% of the 1984-85 Administration of Justice Program expenditures and 6% of the total person-years.

Figure 9: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Legislation	3,383	42	3,153	42	230	-
Review of Statutory Instruments	783	21	767	21	16	-
Statute Revision	1,448	12	1,006	12	442	-
	5,614	75	4,926	75	688	-

The expenditures for this activity will be applied as follows: 58% for salaries and wages and contributions to employee benefit plans; 42% for operating expenditures; nil% for capital expenditures; and, nil% for grants and contributions.

The functions performed by Legislative Services are divided into three sub-activities which are as follows:

Legislation : This sub-activity is concerned with the drafting of federal statutes and statutory instruments under authority from and pursuant to the directions of Cabinet and individual Ministers. It also involves the preparation of legislation for publication. In addition, all Bills presented to the House of Commons are examined to ensure consistency with the rights which are protected under the Canadian Bill of Rights, the International Covenant on Civil and Human Rights and the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Review of Statutory Instruments : The work carried out in this sub-activity consists in examining, on behalf of the Deputy Minister of Justice and the Clerk of the Privy Council who have statutory responsibility in that regard, all proposed regulations, as provided by the

Statutory Instruments Act. As with draft bills, all draft regulations are also examined to ensure consistency with the rights protected under the Canadian Bill of Rights, the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the International Covenant on Civil and Human Rights.

Statute Revision : On a periodic basis the public general statutes and regulations are revised and consolidated in accordance with the requirements of the Statute Revision Act. Such a consolidation and revision of the statutes is currently underway.

Performance Information/Resource Justification

The outputs of this activity are: draft bills and statutory instruments, and published Parts II and III of the Canada Gazette and the annual Statutes of Canada; certified bills and regulations; and, published consolidations of statutes and regulations. Because the activity is wholly service oriented the type and volume of the workload depends entirely on the demands imposed by the government and its departments and agencies and, with respect to the examination of draft statutes pursuant to the Canadian Bill of Rights, on the volume of the statutes tabled in Parliament. The demands of the government and the numbers of statutes tabled are in turn determined by the changing environment to which the government and Parliament must respond. Some workload indicators have been developed which provide data on past performance with respect to some of the outputs of this activity. They may, over time, disclose trends. Figure 10 sets out the number of Government Acts (other than Appropriation Acts) passed in each calendar year. Figure 11 portrays the number of sets of regulations examined annually, the approximate number of Orders in Council examined annually,and the number of proclamations and commissions drafted annually.

Figure 10: Government Acts (other than Appropriation Acts) Passed per Calendar Year

1980	1981	1982
28	54	43

Figure 11: Sets of Regulations Examined Annually, Orders in Council Examined Annually (approximate) and Proclamations and Commissions Drafted Annually

Year	Sets of Regulations Examined	Orders In Council Examined (approximate)	Proclamations and Commissions Drafted
1980	1213	2000	161
1981	1285	2500	202
1982	1329	2750	231

D. Legal Policy and Program Development

Objective

To ensure that the Administration of Justice Program objectives, programs, policies, and plans are responsive to changing Canadian needs insofar as those needs pertain to federal law, the system of justice and the legal operations, practices and policies of the Government of Canada. Further, in consonance with approved policy objectives, to bring about beneficial change in the law and system of justice in Canada.

Resource Summary

This activity accounts for approximately 46% of the 1984-85 Administration of Justice Program expenditures and 6% of the total person-years.

Figure 12: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Policy Development	4,732	61	5,781	61	(1049)	-
Implementation of Policy Objectives	54,583	19	41,891	19	12,692	-
	59,315	80	47,672	80	11,643	-

The expenditures for this activity will be applied as follows: 5% for salaries and wages and contributions to employee benefit plans; 4% for operating expenditures; nil% for capital expenditures; and 91% for grants and contributions:

Description

The Legal Policy and Program Development activity consists of the following sub-activities:

Policy Development: The primary function of this sub-activity is the formulation and preparation of long and medium term plans and policies designed to attain governmental goals and departmental objectives. Policy Development includes interaction with such external sources as federal central agencies, other federal government departments, other levels of government, non-governmental organizations, and the public at large.

Implementation of Policy Objectives through Program and other Initiatives: The primary thrust of this sub-activity is to bring about beneficial change in the law and the system of justice. In support of this thrust, a relatively large grants and contributions program is in place. Two broad concerns underline this sub-activity; that there should be equality before and under the law, and that both the legislative and non-legislative features of the system of justice should be appropriate to meet contemporary Canadian needs.

Performance Information/Resource Justification

Policy Development: During 1984-85 this sub-activity will be concerned with a number of continuing and new policy initiatives, principally in the area of criminal law, administrative law and family law, but also including other policy matters which fall within the purview of the responsibilities of the Minister of Justice. The initiatives which will require the application of relatively substantial resources are the following:

- proposals for amendments to the Criminal Code in the areas of sentencing, theft and fraud, jury, contempt of court, pornography and prostitution, drinking and driving, dangerous offenders, contempt of court, computer crime and miscellaneous amendments for the general improvement of the administration of justice (total resources of $2,200,000 and 35 person-years);

- review of other criminal law matters and criminal justice issues, such as mental disorder, habitual offenders, sexual offences against children, police powers, search and seizure and pre-trial procedures.

- legislative and law enforcement mechanisms to reduce criminal activity by getting at the profits of crime, particularly related to drug trafficking, will be the subject of a review by federal-provincial officials (total resources of $200,000 and three person-years)

- an examination of the adequacy of the Extradition Act and Fugitive Offenders Act and Canada's mutual assistance arrangements with other countries (total resources of $75,000 and one person-year);

- a search for more effective means to enforce maintenance and custody orders will continue to be the subject of joint federal-provincial efforts (total resources of $200,000 and three person-years);

- legislative proposals to set up a national aircraft registry at the federal-provincial level to implement the international convention on the registration of security interests in aircraft (total resources of $50,000 and one person-year);

- legislative proposals to rationalize the enforcement of traffic laws and regulations subject to federal jurisdiction (total resources of $75,000 and one person-year);

- an Administrative Law Reform Project which is a special project which includes an examination of the Statutory Instruments Act, re-evaluation of the status of the Crown with regard to liabilities, immunities, privileges and prerogatives, completion of a pilot project on the rationalization of social benefits appeal tribunals, examination of the desirability of setting minimum rules of procedure for administrative agencies, and further research on a proposal that there be established an advisory council on administration (total resources of $280,000 and three person-years);

- native justice issues concerned primarily with questions of access to justice (total resources of $50,000 and one person-year);

- in support of the above policy and program initiatives, a research and statistics unit provides information and advice generally with respect to the impact and effectiveness of specified laws, procedures, policies and projects, by supervising the carrying out of a carefully focused program of socio-legal policy directed research within the planning element, by fostering interest in justice related research throughout the country, and by gathering and interpreting relevant research results, social, economic, demographic and justice statistics, together with other materials, to convey a picture of Canadian society as a whole, and the place of law and justice in that society. This includes a publication of a series of research reports and statistical studies to better inform Canadians on the operation and dimension of the Canadian Justice System. In addition, close and continuous support of the Canadian Centre for Justice Statistics is provided, to ensure that criminal justice statistics are collected and interpreted in support of policy development and administration of justice purposes (total resources of $600,000 and nine person years).

Implementation of Policy Objectives Through Program and other Initiatives: This sub-activity is involved essentially with the management of grants and contributions. The list of the grants and contributions within the Administration of Justice Program is contained in Section III.

In respect of the two underlying concerns of grants and contributions, i.e., that there should be equality before and under the law, and that both the legislative and non-legislative features of the system of justice should be appropriate to meet contemporary Canadian needs, a number of issue areas have been identified. Within the first

area of concern, grants and contributions can be categorised according to whether they relate to:

- access by the poor to legal advice and representation;
- overcoming the cultural barriers confronting native people in gaining access to the legal system and treatment under it; and
- the need for increased public awareness of legal rights and of the operation of the system of justice.

With regard to the second concern, three additional issue areas have been identified:

- law review and reform;
- improvements to the system of justice; and
- research and legal scholarship.

The total amount of the grants and contributions is $53,850,000.

The three major contribution programs are Legal Aid, Native Court-worker Program and Victims of Violent Crime. Legal Aid accounts for 83% of the total grants and contributions or $44,778,000. The Native Court-worker Program accounts for 6% of the total or $3,415,000, and Victims of Violent Crime, 5% or $2,549,000.

E. Administration

Objective

To provide policy and management direction and coordination to the Department of Justice; to provide central administrative services to the Department of Justice and the Law Reform Commission of Canada; and, to operate a Central Divorce Registry for Canada.

Some specific goals for 1984-85 are:

- the conduct of a career development project for legal officers;
- the fostering of skills development through litigation seminars and management orientation and training; and,
- consultation with staff groups through advisory committees.

Resource Summary

This activity accounts for approximately 10% of the 1984-85 Administration of Justice Program expenditures and 18% of the total person-years.

Figure 13: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Internal Support	10,026	186	9,620	186	406	-
Corporate Management	3,181	60	3,048	60	133	-
	13,207	246	12,668	246	539	-

The expenditures for this activity will be applied as follows: 62% for salaries and wages and contributions to employee benefit plans; 38% for operating expenditures; and, nil% for capital expenditures.

Description

This Activity consists of the following sub-activities.

Internal Support: Provides a full range of services, advice and information needed for the acquisition, allocation and control of the human, financial and material resources of the Department of Justice and the Law Reform Commission of Canada. Included in those services are financial, administrative support, personnel, library, official languages and security services. Maintains a central divorce registry for all of Canada in which are recorded all divorce actions and a searching service in connection with all divorce petitions proceeding to trial.

Corporate Management: Provides the Department of Justice with management and policy direction, program evaluation and internal audit services, communication services, and development and coordination of long-range plans.

Performance Information/Resource Justification

Figures 14 and 15 show respectively the ratio of Administrative Services expenditures and person-years to the total program costs.

Figure 14: Relationship of Administration expenditures to total Administration of Justice Program expenditures ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
	$	$	$
Administration of Justice Program Expenditures	128,671	111,535	17,136
Administration Expenditures	13,207	12,668	539
Percentage of Total	10.26%	11.36%	

Figure 15: Relationship of Administration person-years to total Administration of Justice Program person-years

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
	P-Y	P-Y	
Administration of Justice Program Person-years	1,329	1,286	43
Administration Person-years	246	246	-
Percentage of Total	18.5%	19.1%	

Figure 16 discloses the number of divorce petitions registered in the Central Divorce Registry in each of the last three years and Figure 17 provides the number of searches conducted in the Central Divorce Registry over the same period.

Figure 16: Divorce Petitions Registered

1980-81	78,022
1981-82	80,780
1982-83	80,573

Figure 17: Divorce Registry Searches

1980-81	1,078
1981-82	1,331
1982-83	1,378

The Department of Justice has, over the past two years, introduced a comprehensive management system including ch short and long term planning processes and evaluation and control mechanisms. To support that management system, an extensive information system is being developed and implemented to provide data which will serve both internal management purposes and the needs of external agencies. During 1984-85, in addition to the resources which will be applied throughout the Department by the operational sectors, the Department will be applying direct resources of nine person-years and $650,000, most of which will be related to the automation of the system.

During 1983-84 the Department of Justice has been developing an automated system for the storage and retrieval of certain of the Department's legal opinions and other materials of precedential value. There are an estimated 100,000 such opinions and other material in departmental files. When the system becomes operational, lawyers in the Department will be able to search the index in either French or English, by means of terminals located throughout the Department, to determine whether opinions and precedents exist which will be of use to

them in their current work. A thesaurus of legal terms has been developed and indexing and abstracting of the material was begun in 1983-84. During 1984-85 it is anticipated that the indexing and abstracting will continue and that sufficient of the material will be fed into the computer to permit some operational use of the system. The resources planned to be applied during 1984-85 for continuation of the development and implementation of the system are 5.5 person-years and $230,000.

Section III
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Figure 18: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Expenditures 1982-83	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Personnel						
Salaries and wages	51,152	1,329	46,932	1,286	40,867	1,148
Contributions to employee benefit plans	6,645		6,102		5,980	
Other personnel	78		76		72	
	57,875		53,110		46,919	
Goods and services						
Transportation and communications	4,421		4,202		3,991	
Information	2,610		2,251		1,175	
Contractual services	3,851		3,258		3,135	
Other professional and special services	4,228		5,716		3,394	
Rentals	147		148		195	
Purchased repair and upkeep	189		195		439	
Utilities, materials and supplies	1,057		1,006		1,076	
All other expenditures	26				7	
Total operating	74,404		69,886		13,412	
Capital	417		615		606	
Grants and contributions	53,850		41,034		38,390	
Total expenditures	128,671		111,535		99,327	

2. Personnel Expenditures

Figure 19: Authorized Person-years Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1984-85 Average Salary Provision
	84-85	83-84	82-83		
Management	15	10	3	47,960-93,040	65,189
Others	1	0	2		
Scientific and Professional					
Law	708	634	576	19,546-85,140	48,282
Library Science	9	9	6	19,782-48,298	30,249
Economic-Sociology-Statistics	5	8	8	14,570-62,880	45,029
Others	1	1	1		
Administrative and Foreign Service					
Administrative Services	28	35	31	13,250-55,226	33,918
Financial Administration	8	9	10	13,193-55,220	36,102
Information Services	5	6	6	12,932-55,220	35,176
Personnel Administration	11	11	11	13,330-60,830	34,810
Program Administration	13	11	10	13,250-55,226	38,008
Others	4	4	3		
Technical					
Social Science Support	54	49	50	12,033-55,013	32,984
Others	2	2	2		
Administrative Support					
Clerical	136	135	125	12,316-30,231	21,176
Secretarial	318	325	292	12,034-30,425	21,237
Others	2	3	3		
Operational					
General Services	7	8	8	12,627-38,088	19,515
Others	2	2	1		

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the authorized person-years for the Program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Grants and Contributions

Figure 20: Grants and Contributions ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
	$	$	$
Grants			
Uniform Law Conference of Canada to assist in payment of administrative expenses	4	4	-
Uniform Law Conference of Canada for the research purposes of the Conference	25	25	-
International Commission of Jurists	19	19	-
L'Institut international de droit d'expression française (IDEF)	2	2	-
Grants to encourage student specialization in legislation drafting	94	94	-
Grants to encourage native people to enter legal profession	138	133	5
Duff Rinfret Scholarship Program	96	91	5
Canadian Association of Chiefs of Police for the Law Amendments Committee	17	17	-
British Institute of International and Comparative Law (CLAS)	10	10	-
Hague Academy of International Law	12	11	1
Canadian Institute of Resources Law	-	10	(10)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
	$	$	$
Research Centre in Public Law - University of Montreal	-	20	(20)
Contributions			
Contributions to the provinces and territories in accordance with agreements with the Minister on behalf of Canada to assist in the operation of legal aid systems	44,778	31,164	13,614
Contributions to the provinces and territories in accordance with agreements with the Minister on behalf of Canada to assist in the operation of of programs to compensate victims of crimes	2,549	2,475	74
Contributions to encourage experimental and research work in legal aid	300	300	-
Canadian Association of Chiefs of Police and to provinces to employ law students with police forces	335	332	3
Contributions for a Summer Exchange Program between civil and common law students	342	343	(1)
Canadian Law Information Council	445	432	13
Canadian Association of Provincial Court Judges	70	60	10
Criminal law reform	418	893	(475)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
	$	$	$
Native Court-worker and related programs for native people and representatives of the legal system	3,415	3,025	390
Consultation and Development Fund	160	150	10
University of Ottawa Legislative Drafting Programme	85	81	4
Canadian Society of Forensic Science	37	37	-
Human Rights Law Fund	500	500	-
Canadian Association of Crown Counsel	-	40	(40)
Summer Employment Program	-	766	(766)

B. Cost Analysis

Figure 21: Program Costs ($000) by Activity for 1984-85

	1984-85 Expenditures	Add Other Costs	Total Costs	1983-84 Forecast
Legal Services	22,851	2,463	25,313	22,245
Litigation Services	27,684	3,096	30,780	29,136
Legislative Services	5,614	476	6,090	5,371
Legal Policy and Program Development	59,315	476	59,791	48,117
Administration	13,207	1,429	14,636	14,076
	128,671	7,939	136,610	118,945

Costs added to operating expenditures to obtain the total cost for 1984-85 include accommodation provided without charge by the Department of Public Works and services provided without charge by other departments.

C. Acts for which the Minister of Justice has Responsibility

Access to Information Act
Annulment of Marriages (Ontario) Act
Anti-Inflation Act

Bills of Lading Act

Canada Evidence Act
Canada Prize Act
Canadian Bill of Rights
Canadian Human Rights Act
Criminal Code
Crown Liability Act

Department of Justice Act
Divorce Act

Escheats Act
Extradition Act

Federal Court Act
Food and Drugs Act
Foreign Enlistment Act
Fugitive Offenders Act

Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act

Identification of Criminals Act
Interpretation Act

Judges Act

Law Reform Commission Act
Lord's Day Act

Marriage Act

Narcotic Control Act

Official Secrets Act

Permanent Court of International Justice Act
Postal Services Interruption Relief Act
Privacy Act

State Immunity Act
Statute Revision Act
Statutory Instruments Act
Supreme Court Act

Tax Court of Canada Act
Tobacco Restraint Act

War Measures Act

Canadian Unity Information Office Program

Expenditure Plan
1984-85

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 3-3

Section I
Program Overview

A. Highlights 3-4
B. Financial Summary by Activity 3-5
C. Background 3-5
   1. Introduction 3-5
   2. Legal Mandate 3-5
   3. Program Objective 3-6
   4. Program Organization for Delivery 3-6
D. Planning Perspective 3-7
   1. Environment 3-7
   2. Initiatives 3-7
   3. Program Effectiveness 3-8

Section II
Analysis by Activity

A. Audio-Visual and Documentation 3-10
B. Information and Publications 3-12
C. Liaison and Special Projects 3-16

Section III
Supplementary Information

A. Analysis by Object 3-18
   1. Expenditures by Object 3-18
   2. Personnel Expenditures 3-19
B. Cost Analysis 3-20
C. Additional Information 3-21
   1. List of CUIO Publications Available to the General Public 3-21

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $16,117,000 in support of the 1984-85 Canadian Unity Information Office program. Existing statutes authorize the expenditure of an additional $349,000 for total program expenditures of $16,466,000.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85	1983-84	Change
	$	$	$
Budgetary			
Vote 10 - Canadian Unity Information Office - Program Expenditures	**16,117,000**	21,105,000	(4,988,000)
Statutory - Contribution to Employee Benefit Plans	**349,000**	390,000	(41,000)
Total Program	**16,466,000**	21,495,000	(5,029,000)

Section I
Program Overview

A. Highlights

- In addition to CUIO's coordinating role through Major Fairs, 1984-85, the Program will direct more attention to secondary fairs, institutional exhibits and major special events such as Quebec 1534-1984, the Ontario Bicentennial, and the Papal Visit. Approximately $2.8 million has been set aside for these activities (see pages 14, 15).

- As part of the federal government restraint program, CUIO will not participate in corporate advertising campaigns intended to demonstrate the advantages of federalism unless directed to by Cabinet. Advertising will however address and complement specific communications programs as indicated by research. Such an approach will add $1 million to the 1983-84 reduction of $3.5 million.

- CUIO's publications on federal programs, services and the political system continue to enjoy popularity with the public. Review, updating and the development of a more comprehensive distribution system will save money and increase efficiency (see page 13).

B. Financial Summary by Activity

Figure 1: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change	For Details See Page
Audio Visual and Documentation	455	795	(340)	10
Information and Publications	11,684	13,205	(1,521)	12
Liaison and Special Projects	4,327	4,704	(377)	16
	16,466	18,704	(2,238)	
Authorized person-years	80	89	(9)	

The reduction of $2,238,000 in requested resources for 1984-85 over the 1983-84 forecast is largely due to reductions in advertising and publications, as well as the number of mobile exhibits.

C. Background

1. Introduction

The Canadian Unity Information Office was established in 1977 to help Canadians learn more about their country and the way it is governed. It provides information on such subjects as the services offered to citizens by the federal government, the wealth, resources and potential of Canada from coast to coast and the nature of Canadian federalism. Through its publications, exhibits, presence at major and secondary fairs as well as advertising, it complements and supplements information provided by individual departments and agencies describing the programs and services which they provide to Canadians. It is not always possible to measure the full impact of this information program on Canadians, but it is usually possible to evaluate the number of persons reached.

2. Legal Mandate

The Canadian Unity Information Office derives its mandate from Cabinet. The mandate is to promote Canadian unity and to help foster a greater understanding among Canadians of their country, of Canadian federalism and of the services offered to them by the federal government.

3. Program Objective

To promote Canadian unity.

4. Program Organization for Delivery

The Canadian Unity Information Office's program is composed of three activities: Documentation and Audio-Visual; Information and Publications; and Liaison and Special Projects.

These are described in more detail in Section II of this plan.

Organization Structure: The Program is managed by an Executive Director who is accountable to the Minister of Justice for the overall direction of the Office and administratively to the Deputy Minister of Justice. Because of the importance of the Office's activities in the fields of constitutional reform and various aspects of federal-provincial relations, the Executive Director receives broad policy guidance in these areas from the Secretary for Federal-Provincial Relations. He is assisted by four directors, responsible for the sectors outlined in Figure 2, and a senior media advisor.

Four of the 80 person-years are employed in the Montreal and Edmonton regional offices.

Figure 2: Resources ($000) by Organization and Activity

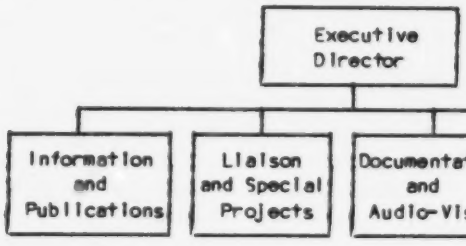

Activities	Information and Publications	Liaison and Special Projects	Documentation and Audio-Visual	Administrative Services	Total
Documentation and Audio Visual	—	—	455	—	455
Information and Publications	11,684	—	—	—	11,684
Liaison and Special Projects	—	2,713	—	1,614	4,327
Total	11,684	2,713	455	1,614	16,466
Person-Years	34	20	11	15	80

D. Planning Perspective

1. Environment

Several factors can affect the nature and content of the program.

Legislation: New legislation and amendments to existing legislation have a direct influence upon the work of the Office. For example, the Constitution Act, the Canadian Charter of Rights and Freedoms and information and privacy legislation will increase the need to inform the public of their content. Publications, documentation kits, exhibits, audio-visual/film and advertising projects focussing upon specific aspects of the legislation will be required to ensure that the public is well informed.

Other Government Programs: At the request of specific departments and central agencies the Canadian Unity Information Office will assist in both communication planning for particular projects and the implementation of that plan. Some projects in which the Office has been intricately involved include: the First Ministers' Conference on Aboriginal Rights, and the Green Paper on Senate Reform. The Office also provides a media monitoring analysis service for specific projects when requested by other departments.

Social and Economic Factors: Changing social values and economic conditions can result in the need by individuals to obtain information on different aspects of governmental policies and programs. For example, increased awareness of social issues such as Human Rights has created an increasing demand for information on individual rights and freedoms. These changes can also result in requests from other departments to produce publications amalgamating the information on specific topics which cross departmental lines. A prime objective of the Canadian Unity Information Office's publications program is to integrate information from various departments in order to provide Canadians with one simple publication that provides all of the relevant programs and services on a subject regardless of which departments administer these programs.

2. Initiatives

Major initiatives for 1984-85 are:

- the conception, development and implementation of advertising, exhibits, publications, special events and public relations projects. An estimated 34 person-years and $11.6 million has been earmarked for these projects (further details are included in Section II.B);

- the provision of expertise to Ministers, Cabinet Committees, government departments, boards and agencies and to public organizations and private individuals regarding issues affecting national unity and identity. 20 person-years and $1.9 million will be expended on these endeavours (further details are included in Section II.C); and

- the development, production and distribution of research documentation and information in response to identified needs, requests and enquiries. An estimated 11 person-years and $500,000 will be expended on these services (see Section II.D).

3. Program Effectiveness

The effectiveness of the communication activities in meeting their objectives is gauged in a number of ways.

Monitoring: Evaluations are carried out through monitoring changes which occur in the Canadian environment and, to the extent possible, link these changes to the communication activities of the office. The key tool here is media monitoring. The regional daily press is reviewed as well as weekly papers. When necessary, the electronic media and periodicals are also monitored.

Through this ongoing monitoring process issues relating to Canadian unity are reviewed as well as the degree of alienation which exists towards the federal government as an institution, the level of dissention within the provinces and among Canadians as a whole, and the emergence of elements which undermine federalism.

Evaluations: On major communication initiatives pre- and post-evaluations are considered critical to effective communication projects and to the efficient use of resources.

Pre-evaluations consist of conducting a needs analysis through either surveys or interviews with selected people in order to determine the information needs of a target group. An environmental assessment is then carried out. The actual communication techniques will then be pretested often through the use of focus groups, seeking their views on the presentation, impact, and comprehensibility of the message for analysis. Adjustments, if necessary, are made prior to the release of the final product. A different dimension of pre-evaluation is to establish a basis for comparison so that the results of a post-evaluation can be viewed in their proper context.

Post-evaluations attempt to judge the effectiveness of a specific communication activity in terms of both the numbers of persons reached and the impact of the information conveyed. This can be done by a number of methods such as survey research, focus groups, quantitative trend analysis, on site observations, implementation studies and components analysis.

Public Response to Information: The Canadian Unity Information Office has developed several distribution programs to inform Canadians across the nation that this office has available, free-of-charge, publications on various topics such as federal programs and services, Canada in general and the political system.

Requests for publications come from within the federal government and from the general public. In addition, departmental officials within the federal government call upon this Office to produce publications on specific projects for distribution.

General publications are available to the public, upon request, and leaflets describing these publications can be found in counter-top displays, at post offices, Employment and Immigration offices, citizenship courts, schools, public libraries, exhibitions and other service-oriented offices. It is expected there will be 148,152 requests for 5,520,000 publications in 1984-85 based upon 1983-84 figures and projected growth.

Management: An in-depth review of management practices, processes and systems in CUIO has been launched. This review is expected to provide an improved linkage between resources and activities.

Section II
Analysis by Activity

A. Audio-Visual and Documentation

Objective

To develop and maintain a documentation centre on all subjects relating to Canadian unity, and to develop audio-visual presentations for groups working to promote Canadian unity.

Resource Summary

This activity accounts for approximately 3% of the 1984-85 total Canadian Unity Information Office expenditures and 13% of the total person-years.

Figure 3: Activity Expenditures ($000 and Person-Years)

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Documentation Centre	359	10	640	14	(281)	(4)
Audio-Visual	96	1	155	4	(59)	(3)
	455	11	795	18	(340)	(7)

Description

This activity consists of two sub-activities:

Documentation Centre: The Centre collects data and compiles information kits for the general public, Members of Parliament, Senators, government departments and agencies, universities and other organizations in response to requests from any or all of these sources.

Audio-Visual: This sub-activity develops and distributes audio-visual materials about federal government programs, policies and initiatives to schools and other organizations across Canada.

Performance Information/Resource Justification

Documentation Centre: An output of the Documentation Centre is information kits addressing such subjects as the Constitution and federal-provincial relations, in areas such as health and social security, energy and immigration policy, economic aspects of federalism, cost sharing programs and the nature of Canadian federalism.

The bulk of the work consists of monitoring and analysing current issues which could have an impact upon Canadian unity. This involves the review of newspapers, reports and other publications, analysis of their content and the provision of summaries of issues to Members of Parliament and to federal agencies.

Recent examples of issues having a potential impact on Canadian Unity are the Canadian Charter of Rights and Freedoms and offshore resources.

Audio-Visual: Outputs of this sub-activity include audio-visual presentations on the Canadian system of government and how it works, for use in schools, in the public and private sectors.

B. Information and Publications

Objective

To provide advertising and media services which include the production of electronic and print media advertising programs; and to provide the other professional services necessary to manage the production and delivery of all promotional programs.

Resource Summary

Information and Publications accounts for approximately 71% of the 1984-85 total Canadian Unity Information Office expenditures and 43% of the total person-years.

Figure 4: Activity Expenditures ($000 and Person-Years)

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Advertising and Media Services	5,050	4	6,249	4	(1,199)	—
Creative and Operation Services (includes publications exhibits, special events)	6,634	30	6,956	30	(322)	—
	11,684	34	13,205	34	(1,521)	

Description

This activity consists of two sub-activities:

Advertising and Media Services: The services and expertise required to execute and deliver advertising projects which are shown in electronic (television, radio, telecommunications, etc.) or print (newspapers, magazines, trade and professional journals, etc.) media is supplied through this sub-activity.

Creative and Operational Services: Provides the managerial, administrative, professional and technical services to produce, deliver and operate all information projects, with the exception of those requiring electronic and print media advertising. It also supplies the resources and support for the operation of exhibits and displays for national and

regional exhibits, and co-ordinates federal participation at major fairs such as the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and Expo Quebec as well as secondary fairs in different regions throughout the country. As well, a complete range of creative design, graphics, printing and distribution services to produce and distribute all CUIO publications, brochures and promotional material is maintained.

Performance Information/Resource Justification

Advertising and Media Services: In conjunction with other government departments and agencies this sub-activity produces advertisements for radio, television and formal media use, the purpose of which is to continue to inform Canadians of the type and nature of services provided by the federal government. Examples of current and upcoming projects and their cost are shown in Figure 5.

Figure 5: Current and Upcoming Advertising Projects - Type and Cost ($000)

	Cost
Quebec 1534-1984; Tourism Year in Canada; Anniversaries	1,700
National and institutional exhibitions and special events	600
Heritage 85; Expo 86; Canada Summer Games	1,000
Cooperative programs with departments	1,900

Publications: An extensive publications program exists to complement and supplement the overall communication delivery program of CUIO. The publications deal with three distinct areas: the federal political system; federal programs, services and policies, as they correspond to each region and special interest group; and constitutional issues. In 1983-84 alone three million publications were requested (see Section C for a list of publications). CUIO has been reviewing and eliminating several outdated publications from its inventory. This exercise together with a more comprehensive distribution plan for publications will permit Canadians better access to information. A saving of approximately $500,000 is expected from this exercise. Material will continue to be provided, however, on a request basis only.

Figure 6: Cost of Publications

	1984-85	1983-84	1982-83
Cost of publications	$ 1,700,000	$ 1,658,110	$ 1,940,509
Number produced	13,200,000	12,020,000	20,226,225
Average cost per copy	0.13	0.14	0.10

A list of publications available to the general public is contained on page 21.

Special Events: This program involves the co-ordination of major and national special events in support of the federal government's established communications objectives as they relate to policies, programs, services, and regional and target group needs and requirements - most of which are directly or indirectly connected with unity issues. In 1984-85 this includes comprehensive communications programs and expertise for a number of events, including: Quebec 1534-1984, New Brunswick Centennial, constitutional and legal conferences, the Ontario Bicentennial, Information Weeks, lead-up activities for Heritage Conservation Centennial 1985 and Expo '86, and specific youth events, to be determined in association with the 1985 Year for International Youth.

Exhibitions: CUIO is mandated by Cabinet to co-ordinate the federal presence at three major fairs: the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition, and Expo Quebec.

In addition, CUIO operates two institutional exhibits and a number of mobile exhibits which participate in secondary fairs on a year-round basis, providing Canadians across the country with ready access to information about their federal government. Two and a half million individuals took advantage of this service at 187 locations across Canada in 1983-84. Due to the proven popularity and effectiveness of the institutional exhibits a demand analysis is being undertaken to determine if a third institutional exhibit is required.

Figure 7: Federal Participants at Major and Secondary Fairs and Related Costs

	1984-85		1983-84	
	No. of Participants	Costs ($)	No. of Participants	Costs($)
Major Fairs Canadian National Exhibition; Pacific National Exhibition Expo Québec	30	1,018,832	30	927,000
Secondary Fairs i.e. Calgary Stampede; Atlantic Winter Fair; Red River, Klondike Days Agricultural Exhibition Chiliwack, B.C., etc	15	870,000	13	799,000
	45	1,888,832	43	1,726,000

As well, the sub-activity will organize and/or co-ordinate special events such as a series of "Open House" or "Information Days" across Canada as a means of including the federal presence in local events such as festivals, local fairs and to support local public relations activities such as commemorations and opening of government buildings by parliamentarians. Other events will include the Quebec 1534-1984; Expo 86; the Papal visit; Marine 84; and Heritage Centennial 85. Approximately $650,000 has been earmarked for these and other similar events.

C. Liaison and Special Projects

Objective

To maintain effective communication with all groups involved in projects on Canadian unity research and to co-ordinate the efforts of federal departments and federal government action with respect to information services.

Resource Summary

Liaison and Special Projects accounts for approximately 26% of the 1984-85 total Canadian Unity Information Office expenditures and 44% of the total person-years.

Figure 8: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1984-85		Forecast 1983-84		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Liaison	791	6	1,300	8	(509)	(2)
Research	1,922	14	1,884	12	38	2
Administration	1,614	15	1,520	15	94	—
	4,327	35	4,704	35	(377)	—

Description

This activity consists of three sub-activities:

Liaison: This sub-activity carries out identification and promotion of potential communication opportunities in conjunction with individual government departments, agencies and Crown corporations, private firms, special interest groups and non-government organizations. This involvement includes the provision of technical and marketing advice, information and temporary resources.

Research: Special studies, analyses, surveys, polls, interviews and other forms of research are initiated and conducted by this sub-activity. As well, attitudinal issues and trends are examined and communications and public relations approaches are investigated.

Administration: Financial, personnel and administrative support services are provided by this sub-activity.

Performance Information/Resource Justification

Liaison: Public and media relations in support of the exhibitions and special events program is provided by this section. It also furnishes assistance in the liaison and public relations area for all inter-departmental projects and for joint projects involving provincial governments and municipal governments, and non-governmental organizations. CUIO manages the Advisory Committee on Special Events (ACSE), which advises the Cabinet Committee on Communications concerning special events and co-ordinates federal departmental activities for all major and secondary events across the country. This, combined with research data, permits the CUIO to fulfill its advisory role to the Cabinet Committee on Communications.

Research and Communications: The bulk of the research activities takes two forms. The first is media monitoring which is done on a daily basis. The information is used for communication strategies as well as to provide information on a specific topic at the request of a department or agency. Monthly media reports are also produced and widely distributed to regional offices, departments and parliamentarians.

The second type of research is surveys. The Office subscribes to several regular omnibus surveys and commissions surveys on a wide range of topics. These surveys are commissioned on the basis of requests or for use in formulating communication strategies aimed at promoting Canadian unity. The results of this research are analysed and simplified for the client. Among specific commissioned surveys are: Senate reform, offshore resources and co-operatives.

Administrative Services: Financial, personnel and administrative support services are provided by this group.

Section III
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Figure 9: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Personnel			
Salaries and wages	2,685	2,998	2,604
Contribution to employee benefit plans	349	390	418
	3,034	3,388	3,022
Goods and services			
Transportation and communications	1,422	1,604	1,840
Information	7,655	8,861	11,943
Professional and special services	3,724	4,198	5,049
Rentals	191	217	229
Purchases, repairs and upkeep	180	203	127
Materials, utilities and supplies	185	179	312
	13,357	15,262	19,500
Total operating	16,391	18,650	22,522
Capital	75	54	73
	16,466	18,704	22,595

2. Personnel Expenditures

Figure 10: Authorized Person-Years and Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1984-85 Average Salary Provision
	84-85	83-84	82-83		
Executive					
Senior	4	5	3	51,410-93,040	64,608
Senior Management	2	4	4	47,960-56,400	56,100
Administrative and Foreign Service					
Administrative Services	4	27	24	13,250-55,226	34,782
Information Services	34	14	15	12,932-55,220	37,514
Program Administration	2	6	3	13,250-55,226	40,705
Financial Administration	1	1	1	13,193-55,220	32,436
Technical					
Technical	1	1	1	12,033-53,030	27,938
Administrative Support					
Clerical	19	19	20	12,316-30,231	20,160
Secretarial	13	12	18	12,034-30,425	21,923
Operational					
General Services	-	-	1		

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the authorized person-years for the Program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Cost Analysis

Figure 11: Program Costs ($000)

Activity	1984-85 Operating Expenditures	Add Other Costs	Total Cost 1984-85	Total 1983-84
Audio-Visual and Documentation	455	61	516	916
Information and Publications	11,684	185	11,869	13,409
Liaison and Special Projects	4,327	191	4,518	4,913
	16,466	437	16,903	19,238

Other costs added to operating expenditures consist of services provided without charge by the Department of Public Works and other departments.

C. Additional Information

1. List of CUIO Publications Available to the General Public*

Programs and Services

- The Government of Canada At Your Service in the Atlantic Provinces
- The Government of Canada At Your Service in Quebec
- The Government of Canada At Your Service in Ontario
- The Government of Canada At Your Service in Manitoba
- The Government of Canada At Your Service in Saskatchewan
- The Government of Canada At Your Service in Alberta
- The Government of Canada At Your Service in British Columbia
- The Government of Canada and the Working Person
- The Government of Canada and the Consumer
- The Government of Canada and Small Business
- The Government of Canada and the Senior Citizen
- The Government of Canada and Youth
- The Government of Canada and Agriculture
- The Government of Canada and Women
- The Government of Canada and the Construction Industry

The Government and the Political System

- How Canadians Govern Themselves
- Notes on Canadian Federalism
- Reference Texts
- The Canadian Constitution 1981
- Canadian Charter of Rights and Freedoms
- The Constitution and You
- The Canadian Charter of Rights and Freedoms - A Guide for Canadians

* A number of other publications are available through CUIO, including audio cassettes for the blind. A complete list is available upon request.

Ministère de la Justice Canada

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Le document renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Dans le Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada, vous trouverez d'autres conseils sur la façon de repérer les renseignements qui paraissent dans chacune des parties.

L'introduction des documents de la Partie III s'échelonne sur une période de quatre ans. Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne le Budget des dépenses principal.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue BT 31-2/1985-III-20 Canada: $6.00
ISBN 0-660-53475-9 à l'étranger: $7.20

Prix sujet à changement sans avis préalable

Budget des dépenses 1984-85
Partie III

Justice Canada

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient plusieurs niveaux de détails pour répondre aux différents besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend trois chapitres. Le premier présente les programmes. Les deux autres présentent les plans de dépenses de chaque programme.

Les chapitres deux et trois commencent par des extraits de la Partie II du Budget des dépenses pour le programme que l'on décrit. Cette formule a pour but d'assurer le lien avec les autres documents budgétaires.

Chaque plan de dépenses est divisé en trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé de ses plans et de son rendement actuel. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

Ce document a pour objet de permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. Une table des matières générale énumère les chapitres; en outre, une table des matières détaillées est fournie pour chaque programme. Dans la section I de chaque plan de dépenses, un tableau des besoins financiers comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Résumé	1-1
Programme d'administration de la justice	2-1
Programme du Centre d'information sur l'unité candienne	3-1

Résumé

Rôles et attributions

La Justice compte deux programmes soit celui de l'administration de la justice et celui du Centre d'information sur l'unité canadienne.

Administration de la justice: Le Programme d'administration de la justice remplit deux fonctions distinctes pour le compte du gouvernement.

Mentionnons d'abord la fonction de procureur général qui consiste principalement à veiller à l'application des lois existantes. Il s'agit notamment de fournir des conseils juridiques aux chefs des divers ministères et de certains organismes du gouvernement sur toutes les questions de droit (voir page 2-19), d'élaborer les lois (voir page 2-24), et de diriger la demande ou la défense dans toutes les contestations (voir page 2-21). Il faut tenir compte tout particulièrement de l'intérêt public dans la prestation de ces services aux ministères et organismes.

Quant à la fonction de ministre de la Justice, elle concerne principalement: les considérations de politique qui sont à la base du droit positif relevant directement du Ministre (le Code criminel, le divorce, etc.); la teneur, quant au fond ou à la procédure, des projets de loi du gouvernement, des règlements et des directives ministérielles qui peuvent intéresser les libertés ou les droits fondamentaux; les mesures juridiques que prennent d'autres ministres en vue de réaliser les objectifs du gouvernement; l'obligation de s'assurer que les affaires publiques sont administrées conformément à la loi; et "les autres fonctions que le gouverneur en conseil, à quelque époque que ce soit, assigne au ministre de la Justice".

Centre d'information sur l'unité canadienne: Le Centre d'information sur l'unité canadienne veille à promouvoir l'unité canadienne et développe la compréhension du pays et du fédéralisme canadien. Il renseigne les Canadiens sur les services que leur offre le gouvernment fédéral.

Tableau 1: Structure administrative

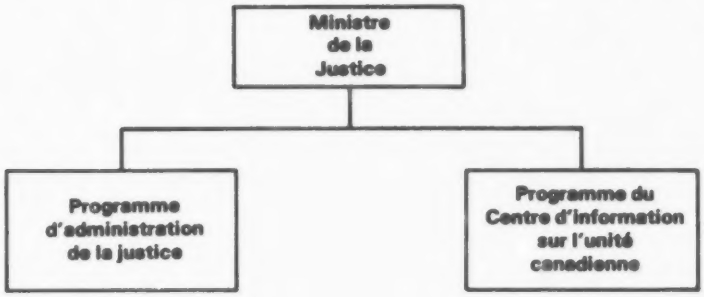

Tableau 2: Plan de dépenses par programme (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-85	Prévues 1983-84	Différence $	Différence %	Détails à la Page
Administration de la justice	128,671	111,535	17,136	15.4	2-6
Centre d'information sur l'unité canadienne	16,466	18,704	(2,238)	(12.0)	3-5
	145,137	130,239	14,898		

Plan de dépenses du Programme d'administration de la justice

1984-1985

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses

Section I
Aperçu du Programme

A.	Points saillants	2-5
B.	Etat financier récapitulatif par activité	2-6
C.	Données de base	2-8
	1. Introduction	2-8
	2. Mandat statutaire	2-9
	3. Objectif du Programme	2-9
	4. Plan d'exécution du Programme	2-9
D.	Perspective de planification	2-14
	1. Contexte	2-14
	2. Initiatives	2-17
	3. Efficacité du Programme	2-17

Section II
Analyse par activité

A.	Services juridiques	2-19
B.	Services des contentieux	2-21
C.	Services législatifs	2-24
D.	Élaboration de la politique et des programmes en matière juridique	2-27
E.	Administration	2-31

Section III
Renseignements supplémentaires

A.	Analyse par article	2-35
	1. Dépenses par article	2-35
	2. Dépenses en personnel	2-37
	3. Subventions et contributions	2-39
B.	Analyse des coûts	2-43
C.	Lois dont le ministre de la Justice est responsable de l'application	2-44

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses

Autorisation d'affectation de crédits

Autorisation est demandée de dépenser $122,026,000 afin d'appuyer le Programme d'administration de la justice de 1984-1985. Les autres sommes évaluées à $6,645,000 pour les dépenses relatives aux pensions et autres avantages des employés seront faites en vertu de l'autorisation statutaire existante.

Besoins financiers par autorisation

	PREVISIONS		
	1984-1985	1983-1984	Différence
Budgétaire	$	$	$
Crédit 1er - Administration de la justice - Dépenses de fonctionnement.....	**68,135,365**	65,539,800	2,595,565
Crédit 5 - Administration de la justice - Subventions inscrites au Budget et contributions	**53,850,135**	40,268,000	13,582,135
Statutaire - Ministre de la Justice-Traitement et allocation pour automobile	**40,500**	39,100	1,400
Statutaire - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés..	**6,645,000**	6,102,000	543,000
Total du Programme.....	**128,671,000**	111,948,900	16,722,100

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

Parmi les principaux résultats visés par le Programme d'administration de la justice pour 1984-1985, mentionnons:

- L'étude, par le Parlement, de modifications éventuelles à la Loi sur le divorce.

- Une révision systématique du droit pénal et de la procédure penale qui a été entreprise pour amener le droit pénal à mieux refléter les valeurs des Canadiens et à mieux répondre aux demandes de changement. Les premières réformes législatives importantes porteront notamment sur la détermination de la peine, le vol et la fraude, l'alcool au volant, le jury, les délinquants dangereux, l'outrage au tribunal, la criminalité informatique et les modifications visant à corriger les règles de pratique et de procédure qui ont cours actuellement.

- Les suites à donner aux recommandations exprimées dans deux rapports, le premier portant sur la pornographie et la prostitution, et le second sur les infractions sexuelles contre les jeunes et les enfants.

- Le dépôt de projets de loi visant à mettre les lois fédérales en harmonie avec la Charte canadienne des droits et libertés.

- La participation du Ministère aux débats devant la Cour suprême du Canada lorsque celle-ci devra pour la première fois se prononcer en appel sur la Charte canadienne des droits et libertés.

- Les mesures à prendre tant dans le domaine constitutionnel que dans d'autres domaines du droit pour tenter de régler les griefs depuis longtemps formulés par les peuples autochtones du Canada.

- Le remplacement, en 1983, de la Commission de révision de l'impôt par la nouvelle Cour canadienne de l'impôt, ainsi que la nomination d'un nombre deux fois plus grand de juges pour connaître des appels en matière d'impôt en première instance, signifie que l'on pourra entendre dans un bref avenir la majorité des appels en retard; mais le Ministère aura besoin d'un nombre beaucoup plus élevé d'avocats pour s'occuper des litiges en matière fiscale.

- La renégociation avec les provinces des ententes relatives au partage des coûts dans les domaines de l'aide juridique en matière pénale destinée aux contrevenants adultes et de l'aide juridique destinée aux jeunes contrevenants.

- Le parachèvement du transfert à Charlottetown (Î.-P.-É.) du contentieux du ministère des Affaires des anciens combattants, de la Commission canadienne des pensions et de la Commission des allocations aux anciens combattants. C'est la première fois que le contentieux d'un ministère est transféré à l'extérieur de la région de la Capitale nationale.

- L'amélioration des systèmes d'information de gestion et d'information juridique.

- La demande qui sera faite au Parlement d'étudier une révision de la Loi sur la preuve, révision qui sera fondée sur une consultation ultérieure avec les provinces et des représentants du barreau.

- Le dépôt de projets de loi visant à préciser le pouvoir de surveillance de la Cour fédérale sur tous les tribunaux fédéraux, et à prévoir une procédure plus simple destinée à rendre le contrôle judiciaire des décisions de ces tribunaux moins onéreux et plus accessible au public. Ces mesures législatives accroîtront également la compétence qu'ont actuellement les tribunaux supérieurs des provinces relativement à certaines revendications contre la Couronne fédérale.

B. Etat financier récapitulatif par activité

Tableau 1: Etat financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Différence	Détails à la page
Services juridiques	22,851	19,874	2,977	2-19
Services des contentieux	27,684	26,395	1,289	2-21
Services législatifs	5,614	4,926	688	2-24
Élaboration de la politique et des programmes en matière juridique	59,315	47,672	11,643	2-27
Administration	13,207	12,668	539	2-31
	128,671	111,535	17,136	
Années-personnes autorisées	1,329	1,286	43	

L'augmentation de 17.1 millions de dollars quant aux sommes demandées pour 1984-1985, par rapport aux dépenses prévues pour 1983-1984, est due principalement aux postes suivants:

- 13.6 millions de dollars relativement à l'aide juridique;
- 2.8 millions de dollars relativement à l'augmentation de la charge de travail dans le domaine du contentieux des affaires fiscales;
- 0.7 million de dollars relativement à l'augmentation de la charge générale de travail.

Tableau 2: Dépenses brutes par activité (Répartition en pourcentage) 1984-1985

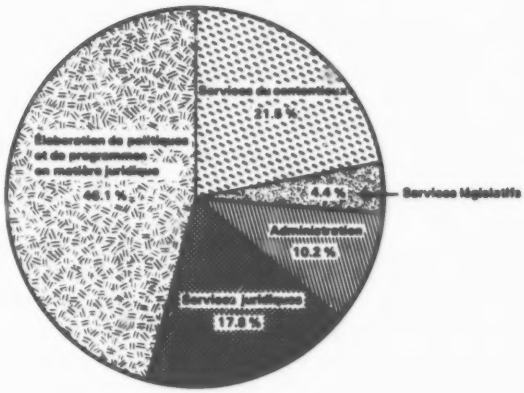

C. Données de base

1. Introduction

Le ministère de la Justice a été créé en 1868 par une loi du Parlement. Durant près d'un siècle, il conserva des dimensions assez restreintes et exerça surtout des fonctions de surveillance, en contrôlant et administrant le travail des avocats du secteur privé dont les services étaient retenus au nom de la Couronne, principalement en matière litigieuse. La plus grande partie des services juridiques dont avaient besoin les ministères et organismes gouvernementaux étaient en général fournis par des avocats à leur emploi, tandis que les questions d'un plus grand intérêt pour le gouvernement étaient soumises au ministère de la Justice. En 1962, le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement recommanda que les services juridiques gouvernementaux soient fournis par le ministère de la Justice, tout en prévoyant cinq exceptions: le Bureau du juge-avocat général, la Division juridique du ministère des Affaires extérieures, le Service du contentieux de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, les avocats des pensions au ministère des Affaires des anciens combattants et les agents juridiques de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Cette intégration des services juridiques était réalisée dès 1970. En 1967, le Service du contentieux de la Division de l'impôt était incorporé au Ministère. Le Service du contentieux de la GRC fut dissous en 1979, et c'est le Ministère qui fut chargé de fournir tous services juridiques de cette dernière. Le ministère se vit en outre confier en 1982 une partie du travail juridique du ministère des Affaires extérieures.

Le Programme d'administration de la justice, qui comprend l'ensemble des activités du Ministère, remplit deux fonctions distinctes pour le compte du gouvernement.

Mentionnons d'abord la fonction de procureur général, qui consiste principalement à veiller à l'application des lois existantes. Il s'agit notamment de fournir des conseils juridiques aux chefs des divers ministères et de certains organismes du gouvernement sur toutes les questions de droit (voir page 2-19), d'élaborer les lois (voir page 2-24), et de diriger la demande ou la défense dans toutes les contestations (voir page 2-21). Il faut tenir compte tout particulièrement de l'intérêt public dans la prestation de ces services aux ministères et organismes.

Quant à la fonction de ministre de la Justice, elle concerne principalement: les considérations de politique qui sont à la base du droit positif relevant directement du Ministre (le Code criminel, le divorce, etc.); la teneur, quant au fond ou à la procédure, des projets de loi du gouvernement, des règlements et des directives ministérielles qui peuvent intéresser les libertés ou les droits fondamentaux; les mesures juridiques que prennent d'autres ministres en vue de réaliser les objectifs du gouvernement; l'obligation de s'assurer que les affaires publiques sont administrées conformément à la loi; et "les autres fonctions que le gouverneur en conseil, à quelque époque que ce soit, assigne au ministre de la Justice".

2. Mandat statutaire

Les fonctions et responsabilités du ministère de la Justice sont prévues par la Loi sur le ministère de la Justice et appartiennent à trois grandes catégories. En premier lieu, le Ministère a pleins pouvoirs pour fournir une gamme complète de services juridiques au gouvernement du Canada ainsi qu'à ses ministères et organismes, services qui comprennent la prestation des conseils juridiques, la préparation des documents juridiques, la rédaction des lois et la direction de la demande ou de la défense dans toutes les contestations. En deuxième lieu, le Ministère doit veiller à ce que les affaires publiques soient administrées conformément à la loi. Enfin, le Ministère est tout particulièrement chargé de la planification, de l'élaboration et de l'application des politiques gouvernementales dans les domaines relatifs à l'administration de la justice et dans tous ceux que lui assigne le gouverneur en conseil.

Parmi les autres lois qui définissent les tâches du ministère de la Justice, mentionnons principalement la Déclaration canadienne des droits, la Loi sur les textes réglementaires et la Loi sur la revision des lois. La Déclaration canadienne des droits impose l'obligation d'examiner tous les projets de loi soumis à la Chambre des communes et tous les règlements transmis au greffier du Conseil privé à des fins d'enregistrement, en vue de constater si l'une quelconque de leurs dispositions est incompatible avec les fins et dispositions de cette loi. La Loi sur les textes réglementaires impose l'obligation d'examiner les règlements conformément aux critères énumérés dans cette loi. La Loi sur la revision des lois prévoit la révision et la codification périodiques des lois d'intérêt public et général du Canada ainsi que de leurs règlements d'application.

Les lois dont le ministre de la Justice est responsable de l'application sont énumérées à la section III C.

3. Objectif du Programme

Conseiller le gouvernement du Canada, ses ministères et organismes sur les questions juridiques; surveiller l'administration de la justice au Canada dans tous les domaines qui ne relèvent pas de la compétence des provinces; élaborer et proposer de nouvelles mesures et de nouveaux programmes dans ce contexte.

4. Plan d'exécution du Programme

Structure des activités: Le Programme d'administration de la justice comprend cinq activités, qui sont représentées au tableau 3 avec leurs sous-secteurs d'activité.

Tableau 3: Structure des activités

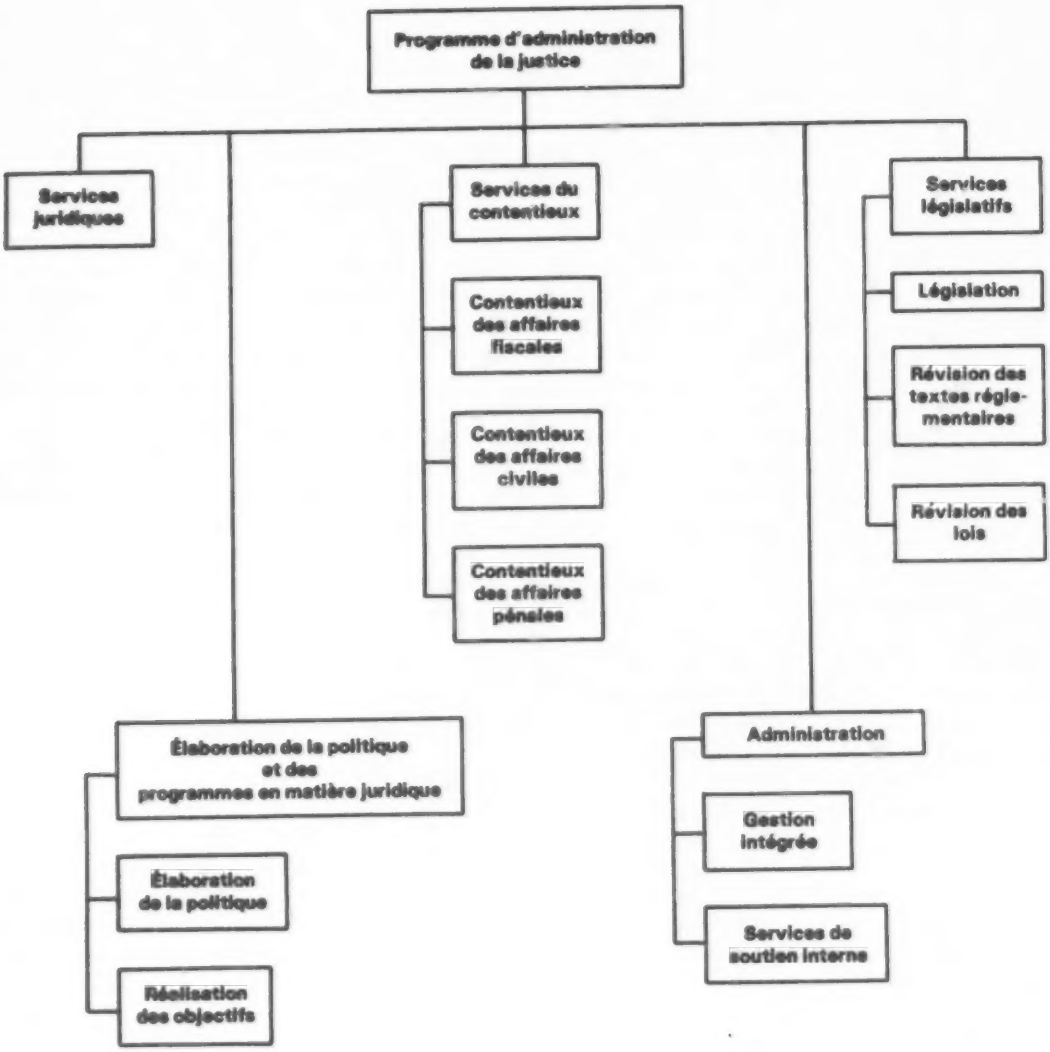

Ces activités sont décrites plus en détail à la section II du présent plan de dépenses.

Organisation: Le Programme d'administration de la justice est exécuté par un sous-ministre qui doit rendre compte de l'administration du programme au ministre de la Justice.

Deux sous-ministre associés ainsi que six sous-ministres adjoints et trois sous-procureurs généraux adjoints rendent compte directement au sous-ministre. Le tableau 4 expose la structure administrative et les rapports qui existent entre celle-ci et les diverses activités du Programme, et prévoit une répartition des ressources pour 1984-1985.

Tableau 4: Répartition des ressources par organisation et par activité pour 1984-1985 (en milliers de dollars)

	Service des contentieux	Services juridiques	Services législatifs	Planification et élaboration de la politique	Services administratifs	Total
Ministre					1,056	1,056
Sous-ministre					2,161	2,161
Sous-ministre associé, Droit civil	5,846	1,006				6,852
Sous-ministre associé, Contentieux	21,838	3,313				25,151
Sous-procureur général adjoint, Contentieux des affaires civiles						
Sous-procureur général adjoint, Droit pénal						
Sous-ministre adjoint, Planification des programmes législatifs			5,614			5,614
Sous-ministre adjoint, Droit public		1,820		914		2,734
Sous-ministre adjoint Services juridiques		16,479				16,479
Sous-ministre adjoint, Planification et élaboration de la politique				59,401		59,401
Sous-ministre adjoint, Finances		83				83
Sous-procureur général adjoint, Amirauté et droit maritime		150				150
Sous-ministre adjoint, Administration					9,990	9,990
Total des crédits	27,684	22,851	5,614	59,315	13,207	128,671

Le Programme d'administration de la justice est hautement décentralisé en ce qui a trait à son organisation. Il possède trois divisions principales: Administration centrale à Ottawa; neuf bureaux régionaux; et 38 contentieux détachés auprès de ministères et d'organismes clients, dont 37 sont situés dans la région de la Capitale nationale et l'autre, détaché auprès du ministère des Affaires des anciens combattants, est situé à Charlottetown (Î.-P.-É.).

Les contentieux des ministères fournissent une aide et des conseils juridiques aux ministères et organismes clients et sont logés à l'administration centrale de ces derniers. Ainsi, par suite du transfert à Charlottetown (Î.-P.-É.) de l'administration centrale du ministère des Affaires des anciens combattants, le contentieux détaché auprès de ce ministère a lui aussi été transféré dans cette ville en 1983, déplacement qui sera complété en 1984-1985. C'est la première fois que le contentieux d'un ministère est situé à l'extérieur de la région de la Capitale nationale. Les différents contentieux des ministères relèvent du sous-ministre adjoint, Services juridiques.

Huit des bureaux régionaux (Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Halifax, Yellowknife et Whitehorse) relèvent de l'un des sous-ministres associés, tandis que le bureau régional de Montréal relève de l'autre, à savoir le sous-ministre associé, Droit civil. Cette division reflète la différence qui existe entre le droit civil du Québec et la "common law" des autres provinces. La plus grande partie du travail des bureaux régionaux porte sur des questions litigieuses, bien que la plupart de ceux-ci fournissent en outre une vaste gamme de services juridiques aux ministères et organismes clients dans leur région.

C'est l'administration centrale qui dirige la demande ou la défense dans les poursuites et autres litiges devant les tribunaux de la région de la Capitale nationale. C'est elle également qui s'occupe des contestations en matière fiscale qui prennent naissance au Manitoba, dans certaines régions désignées de l'Ontario, du Québec et des provinces maritimes, de même que des services de contentieux en matière civile et des services juridiques aux ministères fournis dans les régions du Québec qui ne sont pas dans le ressort du bureau régional de Montréal. En outre, l'administration centrale met à la disposition des contentieux des ministères et des bureaux régionaux un groupe de spécialistes des affaires contentieuses et des domaines suivants: droit constitutionnel, droit international, droit administratif, droits de la personne, droit immobilier, droit commercial, droit pénal, droit à l'information et à la protection des renseignements personnels. L'administration centrale conseille également les ministres sur les incidences que leurs propositions peuvent avoir sur les droits et libertés des individus, fournit des lignes directrices en ce qui concerne le fonctionnement des contentieux des ministères et des bureaux régionaux, élabore la politique en matière juridique, est chargée des services législatifs et fournit des services centraux tels que les services financiers et ceux du personnel.

Sur un total de 1,286 années-personnes, environ 233 sont attribuées aux contentieux des ministères, 422 aux bureaux régionaux et 631 à l'administration centrale. Quant à l'ensemble du personnel, il y a environ 621 avocats, 38 avocats stagiaires, 55 parajuridiques, et 10 spécialistes de domaines comme la sociologie, la psychologie et la criminologie qui travaillent sur des questions de politique en matière juridique. Les 562 autres membres de notre effectif fournissent des services de gestion et assurent un soutien technique et administratif.

D. Perspective de planification

1. Contexte

Un certain nombre de facteurs exerceront une action importante sur le Programme d'administration de la justice. Certains de ces facteurs, comme l'économie, influeront sur l'orientation générale du Programme, tandis que d'autres auront des effets plus précis. Il y a en général, sinon toujours, interrelation entre deux ou plusieurs de ces facteurs. En ce qui concerne leur influence sur le Programme, ils doivent être considérés comme interdépendants. Il convient toutefois de les étudier sous des rubriques distinctes.

L'économie: On prévoit que la reprise économique se fera lentement et que, malgré un certain fléchissement, les taux de chômage continueront d'être relativement élevés. Il en résultera notamment qu'à court terme au moins, dans l'affectation de ressources gouvernementales qui se sont raréfiées, la priorité ira aux programmes gouvernementaux visant directement à atténuer les problèmes économiques causés par la conjoncture actuelle. Les répercussions que la position du gouvernement aura sur le Programme d'administration de la justice se feront sentir sur trois plans. Premièrement, des pressions seront exercées afin d'accroître les fonds disponibles en vue d'aider ceux dont la situation s'est empirée à cause des conditions économiques. Deuxièmement, il y aura lieu de mettre l'accent sur un certain nombre de questions reliées à la justice qui n'exigent pas tellement de ressources. Enfin, on visera à obtenir le meilleur rendement et à réaliser des économies dans tous les aspects du Programme.

La Constitution: La Constitution, et plus particulièrement la Charte canadienne des droits et libertés, continuera d'exercer une influence importante sur le Programme. Le Ministère continuera de jouer un rôle d'une importance primordiale dans les discussions constitutionnelles en cours. De plus, les dispositions de la Charte continueront sans contredit de faire l'objet de contestations à tous les niveaux du système judiciaire, et le Ministère devra intervenir tant dans les causes où il est l'une des parties que dans celles où il estime qu'il lui faudrait intervenir. En outre, l'application de la Charte entraînera d'une part un nombre de plus en plus grand de demandes de la part des ministères et organismes pour savoir si les dispositions de la Charte s'appliquent à leurs politiques et programmes actuels et projetés, et d'autre part l'obligation pour le Ministère de jouer un rôle prépondérant dans la réalisation de réformes législatives et administratives propres à assurer une plus grande harmonie avec la Charte.

Accès à la justice: Certains groupes de la société canadienne, notamment les autochtones, les personnes handicapées, les immigrants et ceux qui n'ont pas les moyens de se faire représenter devant les tribunaux, demandent une aide financière afin de s'assurer qu'ils auront une chance égale d'obtenir la protection de la loi. Dans le cadre de son engagement à permettre une protection égale vis-à-vis de la loi, le gouvernement fédéral continue de fournir une aide financière aux provinces pour la prestation de services, comme l'aide juridique, l'assistance para-

judiciaire aux autochtones et l'indemnisation des victimes d'actes criminels. De plus, le gouvernement fédéral continue de répondre au besoin du public d'être bien informé relativement aux lois auxquelles il est soumis. Les provinces continueront d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral en vue d'obtenir une aide financière accrue afin d'améliorer les programmes. Il sera important d'encourager les provinces et ceux qui fournissent des services à devenir plus efficaces, vu que les contraintes financières continueront d'exister.

Importance de l'intervention de l'État: Les répercussions de plus en plus importantes que les contraintes économiques et sociales ont eu sur les Canadiens ont donné lieu à des critiques au sujet de l'importance de l'intrusion de l'État dans la vie de ses citoyens. Par ailleurs, les Canadiens s'attendent en même temps à ce que la loi vienne protéger leurs intérêts économiques, leur sécurité, leur environnement et leurs droits à titre de consommateurs, et défendre leurs droits fondamentaux et leurs libertés civiles de façon plus efficace. Ces préoccupations apparemment contradictoires reflètent surtout le désir de renforcer l'équilibre entre les libertés et la protection des individus d'une part et les droits collectifs d'autre part.

Le gouvernement fédéral fera l'objet de demandes soutenues afin d'assurer que les lois qui régissent les organismes investis d'un pouvoir de réglementation deviennent plus efficaces, plus équitables, plus accessibles et plus opportunes en ce qui concerne la prise de décisions et qu'elles ne constituent pas un fardeau trop lourd. À cet égard, un projet visant à réviser certaines infractions fédérales créées par des lois fédérales a été entrepris afin de déterminer si leur application serait plus équitable et plus efficace si l'on recourait à des incitations de nature économique et non pas pénale. Une révision des mesures incitatives telles que les sanctions entraînant le retrait des permis, les privilèges administratifs, l'auto-surveillance, et les normes d'exécution exigeront que des modifications soient apportées à certaines lois fédérales avec la collaboration d'autres ministères fédéraux. En outre, une révision de différentes questions de droit administratif comprendra une révision des textes réglementaires, des appels administratifs, des sanctions administratives et des mécanismes permanents mis en place en vue de contrôler et d'améliorer les normes en droit administratif. L'une des premières conséquences de cette action consistera en des modifications que l'on proposera d'apporter à la Loi sur les textes réglementaires au cours de l'année 1984.

Protection de la vie: Les Canadiens continuent d'exprimer des inquiétudes à l'égard de la qualité de la vie, qui débouchent sur un examen minutieux des effets de la technologie et des progrès scientifiques et industriels sur la santé physique et le bien-être des gens. Les problèmes reliés à la pollution de l'environnement, au génie génétique, à l'euthanasie, à la sécurité au travail et à la sécurité des produits de consommation ont amené la Commission de réforme du droit du Canada à instituer un projet de protection de la vie afin d'étudier en détail les questions d'ordre social et juridique que soulève ce problème. La Commission de réforme du droit étudiera le rôle que joue la loi en matière pénale ainsi que ses solutions de rechange et les façons de réglementer les normes de conduite

dans ce domaine. Vu que la Commission de réforme du droit commence à publier les résultats de son travail, il faudra commencer à planifier l'examen des propositions de cette dernière dans ce domaine au cours des années 1984-1985.

La justice et les autochtones: Il y a eu à tous les niveaux de gouvernement une prise de conscience de plus en plus grande de la nécessité de mieux définir et promouvoir la place qui revient aux peuples autochtones dans la société canadienne. D'importantes mesures ont été prises en vue d'atteindre ce but par l'adoption de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 qui porte sur leurs droits historiques. À la Conférence des premiers ministres de mars 1983, un processus constitutionnel continu a été amorcé afin de mieux définir les droits des peuples autochtones qui conviennent à l'ère moderne. Étant donné tout ce qui entoure les questions intéressant les autochtones et tout ce qui a été engendré par ces discussions constitutionnelles, par la négociation des revendications des autochtones au sujet des terres et tout particulièrement par les demandes d'autonomie des autochtones, il faudra que le Programme s'intéresse beaucoup plus aux questions reliées à la justice à l'égard des autochtones. L'autonomie réclamée par les autochtones soulève d'importantes questions de droit et de politique en matière juridique notamment dans les domaines de l'administration de la justice pénale, des rapports familiaux, du bien-être des enfants, de l'administration des successions.

Relations internationales: Il est prévu que le Canada prendra beaucoup plus de mesures afin de protéger ses intérêts commerciaux et de se protéger lui-même contre l'application extra-territoriale des lois étrangères. Parmi les actions précises que le Ministère posera en ce domaine, il faut mentionner les consultations bilatérales avec les États-Unis en ce qui concerne l'application extra-territoriale des lois américaines et l'élaboration d'une loi révisée sur les procédures et les jugements étrangers; la participation à l'élaboration d'une convention avec les États-Unis sur la coopération antitrust; et la participation à l'élaboration et à la présentation de la position du Canada sur diverses questions économiques devant l'OCDE, le GATT, et les tribunaux et organismes administratifs des États-Unis.

Dans le domaine de la coopération internationale en matière d'application du droit pénal, les ententes de coopération entre le Canada et d'autres États seront révisées, et des propositions seront faites en vue d'améliorer tout particulièrement nos ententes avec les États-Unis. Des ententes de coopération seront envisagées avec des États avec lesquels des ententes de ce genre n'existent pas à l'heure actuelle. Il faudra également réviser notre législation sur l'extradition en vue de proposer des modifications au Parlement.

2. Initiatives

Voici la liste des initiatives prévues pour 1984-1985 qui exigent des ressources importantes:

- L'étude des propositions visant à faciliter l'exécution des ordonnances de pension alimentaire et de garde d'enfant, émanant des tribunaux provinciaux, (voir page 2-29);
- Le développement de l'éducation et de l'information juridiques du public (voir page 2-29);
- L'étude de solutions de rechange au recours au droit pénal pour l'application des lois fédérales;
- La mise en oeuvre des modifications apportées au droit pénal (voir page 2-28);
- L'accroissement des efforts du gouvernement fédéral en vue d'aider les victimes d'actes criminels (voir page 2-30);
- La renégociation avec les provinces des ententes relatives au partage des coûts de l'aide juridique en matière pénale destinée aux adultes et de l'aide juridique destinée aux jeunes contrevenants (voir page 2-30);
- La mise en place d'un système complet d'information de gestion et d'un système de recherche des opinions et de la jurisprudence pour le ministère de la Justice (voir pages 2-33 et 2-34).

3. Efficacité du Programme

Pour évaluer l'efficacité du Programme, il convient d'examiner séparément chacune des activités. Il en est ainsi parce que, même s'il y a un certain chevauchement des mesures d'efficacité entre différentes activités, il faut établir des distinctions fondamentales entre elles, en tenant compte de la nature des services fournis et de la clientèle visée. Afin de s'assurer de l'efficacité des activités, il faut recueillir des renseignements ou des données. On a établi certains indices et l'on est à recueillir, pour la première fois, des informations qui permettront à l'avenir au Ministère d'évaluer dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Avec l'expérience, on établira d'autres indices, et certains des indices actuels pourront être modifiés.

En ce qui concerne les trois activités qui contribuent principalement à la prestation de services juridiques au gouvernement du Canada et à ses ministères et organismes - service des contentieux, services législatifs, et services juridiques - le Ministère tente de maintenir un niveau raisonable de rendement pour chaque avocat, tout en maintenant un niveau suffisant de qualité demandé non seulement par le "client" mais aussi par le Parlement et les tribunaux. C'est en tenant compte de ces faits que le Ministère propose d'évaluer son efficacité.

Dans l'élaboration d'initiatives et de programmes en matière de politique, le Ministère s'efforce d'amener des changements bénéfiques dans la loi et le système de justice du Canada. En ce qui a trait à certains des programmes actuels importants, tout particulièrement les programmes de partage des coûts avec les provinces, des systèmes ont été mis en place afin d'en évaluer les résultats. À titre d'exemple, on procède présentement à des évaluations de programmes se rapportant à l'aide juridique, à l'assistance parajudiciaire aux autochtones et à l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Les résultats des évaluations seront rapportés en fonction du succès des programmes à amener les changements bénéfiques recherchés. À l'avenir, toutes les nouvelles politiques et tous les nouveaux programmes mis en place seront, dans la mesure du possible, conçus dès le début de manière à faciliter la détermination des résultats et seront rapportés de façon semblable.

Section II
Analyse par activité

A. Services juridiques

Objectif

Assurer au gouvernement du Canada, à ses ministères et à ses organismes, en temps voulu, les services juridiques appropriés aux besoins qu'ils auront exprimés, à l'exclusion des services assurés par l'activité du service des contentieux et par l'activité des services législatifs.

État récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 18% des dépenses du Programme d'administration de la justice pour l'exercise 1984-1985 et 31% du total des années-personnes.

Tableau 5: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Services juridiques	22,851	407	19,874	410	2,977	(3)

Les dépenses relatives à cette activité seront réparties comme suit: 91% pour les traitements, les salaires et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; 9% pour les dépenses de fonctionnement; néant pour les dépenses en capital; et néant pour les subventions et les contributions.

Description

Un éventail complet de services juridiques est assuré (à l'exclusion des services d'avocats en matière de contentieux et des services de rédaction législative) au gouvernement, à ses ministères et à un grand nombre de ses organismes. Ces services sont assurés par des avocats employés par le ministère de la Justice ou par des avocats exerçant dans des cabinets privés qui ont passé un contrat avec le Ministère. En plus des spécialisations juridiques qui découlent de l'aspect unique du travail juridique qui est effectué au gouvernement, des services spécialisés ont été mis sur pied dans des domaines pratiques du droit comme le droit des biens, le droit international, le droit constitutionnel, etc. Les services sont

assurés en droit civil et en "common law" et en ce qui a trait à toutes les lois fédérales, provinciales et territoriales.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les principales réalisations découlant de cette activité sont les conseils et les consultations juridiques, et les projets de documents juridiques. Les avocats et les notaires qui assurent ces services travaillent à l'administration centrale, dans les contentieux des ministères et dans les bureaux régionaux. À l'administration centrale, il y a une équipe spécialisée pour chacun des domaines du droit suivants: droit constitutionnel, droit international, droit administratif, accès à l'information et protection des renseignements personnels, droits de la personne, amirauté et droit maritime, droit immobilier, droit commercial et droit pénal. Certains avocats et notaires sont détachés auprès des bureaux de 38 ministères et organismes. En outre, chaque bureau régional du ministère de la Justice assure un service semblable complet ou dans certains cas seulement partiel aux bureaux régionaux des ministères et organismes clients. Étant donné que le genre de services et le volume de ceux-ci varient beaucoup selon les exigences du "client", il est difficile de prévoir les ressources qui seront nécessaires pour assurer un service satisfaisant. Il est possible, à partir des données sur la charge de travail, de relever certaines tendances en vertu desquelles on peut faire des extrapolations en matière de besoins futurs. Toutefois, ces prévisions doivent tenir compte des variations connues ou prévues de la demande future fondée sur d'autres facteurs connus comme les modifications apportées à la politique du gouvernement. Plusieurs indices de rendement mis au point à titre expérimental peuvent servir de fondement pour les prochaines analyses de tendances.

B. Service des contentieux

Objectif

Régler ou s'occuper de toute procédure engagée pour ou contre la Couronne ou tout ministère fédéral, relativement à toute question relevant de la compétence du Canada.

État récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 22% des dépenses du Programme d'administration de la justice pour l'exercise 1984-1985 et 39% du total des années-personnes.

Dans le tableau 6, il y a eu, dans certains cas, une affectation arbitraire des dépenses parmi les sous-secteurs d'activité parce qu'il n'est ni possible ni souhaitable dans ces cas de tenir des livres distincts pour chacun de ces sous-secteurs.

Tableau 6: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Contentieux des affaires civiles	9,108	172	8,658	157	450	15
Contentieux des affaires fiscales	5,223	98	4,962	90	261	8
Droit pénal	11,908	223	11,403	203	505	20
Autres	1,445	28	1,372	25	73	3
	27,684	521	26,395	475	1,289	46

Les dépenses relatives à cette activité seront réparties comme suit: 79% pour les traitements, les salaires et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; 21% pour les dépenses de fonctionnement; néant pour les dépenses en capital, et néant pour les subventions et contributions.

Description

C'est le service des contentieux qui fournit les services d'avocats au gouvernement du Canada dans les matières contentieuses. Ces services sont fournis tant en ce qui concerne la "common law" que le droit civil et ce, à tous les niveaux des systèmes judiciaires provinciaux et fédéraux ainsi que devant les organismes administratifs. Ils sont assurés par des avocats employés par le ministère de la Justice ou par des représentants de la Couronne choisis parmi les avocats du secteur privé. Dans ce dernier cas, ce sont les ministères et organismes qui font appel à leurs services qui doivent payer les frais. Du point de vue pratique, le travail du service des contentieux intéresse trois domaines: le contentieux des affaires civiles, le contentieux des affaires fiscales et le droit pénal, chaque catégorie représentant un sous-secteur d'activité.

Contentieux des affaires civiles: Ce sous-secteur d'activité comprend la représentation de la Couronne fédérale dans les différends civils qui entraînent ou risquent d'entraîner des poursuites judiciaires et dans le règlement des questions constitutionnelles devant les tribunaux.

Contentieux des affaires fiscales: Ce sous-secteur d'activité porte sur l'application, au moyen de procédures judiciaires, des lois fédérales en matière fiscale.

Droit pénal: Ce sous-secteur d'activité s'intéresse à l'application, au moyen de poursuites ou d'autres actions judiciaires, de certaines lois fédérales.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les principales réalisations de cette activité sont les suivantes: dans le domaine du droit pénal, la prise en charge des accusations portées et l'achèvement des procédures d'extradition; dans les domaines du contentieux des affaires civiles et du contentieux des affaires fiscales, le règlement des affaires ou leur présentation devant les tribunaux, l'exécution des jugements et l'obtention d'opinions et de jugements des tribunaux dans les cas de renvois et d'interventions. Bien que la nature et le niveau de l'activité relativement à chacune de ces réalisations échappent au contrôle du Programme, parce qu'ils sont influencés par divers facteurs indéterminables, des données peuvent être réunies et réexaminées dans le futur pour voir si des tendances utiles à l'extrapolation des besoins futurs s'en dégagent. À cet égard, des données de départ touchant le nombre des affaires réglées et le temps qui est consacré en moyenne à leur règlement pour chaque catégorie sont présentement recueillies. Le tableau 7 montre le nombre d'appels entendus par la Cour suprême du Canada dans lesquels un avocat représentant la Couronne fédérale a comparu. Le tableau 8 donne les mêmes renseignements concernant les affaires entendues par la Cour d'appel fédéral. Des données sont également recueillies en ce qui concerne le temps qu'il faut consacrer en moyenne pour régler les affaires dans les trois domaines d'activité et ces renseignements seront transmis lorsque le délai sera d'une longueur suffisante pour rendre ces

renseignements pertinents. Quant à l'économie et à l'efficience, des statistiques sont présentement recueillies sur l'emploi du temps des avocats du Ministère, et celles-ci pourront servir à comparer le coût de leur travail avec les coûts d'un travail semblable ou similaire effectué par des avocats d'expérience équivalente dans le secteur privé. Bien que ces comparaisons soient difficiles à faire et qu'il faille du temps pour élaborer les bases nécessaires pour procéder à des analyses, cette initiative est déjà entreprise et ses résultats seront rapportés dans les années à venir.

Tableau 7:
Appels entendus par la Cour suprême du Canada dans lesquels la Couronne fédérale était représentée

1981	1982	1983
44	36	39

Tableau 8:
Affaires entendus par la Cour d'appel fédérale dans lesquels la Couronne fédérale était représentée

1981	1982	1983
771	1127	1523

C. Services législatifs

Objectif

Répondre, d'une manière appropriée et en temps utile, aux besoins du gouvernement en matière de législation en rédigeant et en examinant des projets de loi et des règlements, et en révisant et en consolidant des lois d'intérêt public et des règlements du Canada.

État récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 4% des dépenses du Programme d'administration de la justice pour l'exercise 1984-1985 et 6% du total des années-personnes.

Tableau 9: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Législation	3,383	42	3,153	42	230	-
Révision des textes réglementaires	783	21	767	21	16	-
Révision des lois	1,448	12	1,006	12	442	-
	5,614	75	4,926	75	688	-

Les dépenses relatives à cette activité seront réparties comme suit: 58% pour les traitements, les salaires et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; 42% pour les dépenses de fonctionnement; néant pour les dépenses en capital; et néant pour les subventions et les contributions.

Les tâches qu'accomplissent les services législatifs se divisent en trois sous-secteurs d'activité qui sont décrits ci-dessous:

Législation: Le présent sous-secteur d'activité est chargé de la rédaction des lois fédérales et des textes réglementaires conformément à l'autorisation et aux directives du Cabinet et de chacun des différents ministres. Ce sous-secteur d'activité comprend également la préparation des lois pour la publication. De plus, tous les projets de lois déposés à la Chambre des communes sont examinés pour s'assurer de leur conformité avec les droits qui sont protégés par la Déclaration canadienne des droits, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte canadienne des droits et libertés.

Révision des textes réglementaires: Le travail accompli dans le cadre de ce sous-secteur d'activité consiste à examiner, pour le compte du sous-ministre de la Justice et du greffier du Conseil privé à qui la loi impose cette responsabilité, tous les projets de règlement, tel que prévu par la Loi sur les textes réglementaires. Comme pour les projets de loi, tout projet de règlement est examiné pour s'assurer qu'il respecte les droits garantis par la Déclaration canadienne des droits, la Charte canadienne des droits et libertés et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Révision des lois: Les lois d'intérêt public et général ainsi que les règlements sont régulièrement révisés et codifiés conformément aux exigences de la Loi sur la revision des lois. Une telle codification et révision des lois est actuellement en cours.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les réalisations de la présente activité comprennent la rédaction des projets de loi et des textes réglementaires et la publication des parties II et III de la Gazette du Canada, ainsi que la publication annuelle des Statuts du Canada; l'examen des projets de loi et des règlements; et la publication des codifications des Statuts et des règlements. Parce que cette activité consiste strictement à offrir des services, le genre et le volume de la charge de travail dépend entièrement des demandes du gouvernement et de ses ministères et organismes et, en ce qui concerne l'examen des projets de loi pour assurer leur conformité avec la Déclaration canadienne des droits, du volume des lois déposées au Parlement. Les demandes du gouvernement et le nombre de lois déposées dépendent à leur tour du milieu changeant auquel le gouvernement et le Parlement doivent répondre. Quelques indices de volume de travail ont été établis. Ils fournissent des données sur le rendement passé en ce qui concerne certaines des réalisations de la présente activité. Ils peuvent, sur une période de temps, permettre de dégager des tendances. Le tableau 10 montre le nombre de lois du gouvernement (autres que les lois portant affectation de crédits) adoptées au cours de chaque année civile. Le tableau 11 expose le nombre de séries de règlements examinés chaque année, le nombre approximatif de décrets examinés chaque année et le nombre de proclammations et de commissions rédigées chaque année.

Tableau 10: Lois du gouvernement (autres que les lois portant affectation de crédits) adoptées au cours de chaque année civile

1980	1981	1982
28	54	43

Tableau 11: Séries de règlements examinés chaque année, décrets examinés chaque année (approximatif) et proclamations et commissions rédigées chaque année

Année	Séries de règlements examinés	Décrets examinés (approximation)	Proclamations et commissions rédigées
1980	1213	2000	161
1981	1285	2500	202
1982	1329	2750	231

D. Elaboration de la politique et des programmes en matière juridique

Objectif

Veiller à ce que les objectifs, programmes, politiques et projets du Programme d'administration de la justice répondent aux besoins changeants des Canadiens dans la mesure où ces besoins se rapportent au droit fédéral, au système juridique et au régime, aux pratiques et aux politiques juridiques du gouvernement du Canada. En outre, conformément à des objectifs de politique approuvés, apporter des changements bénéfiques au droit et au système juridique du Canada.

Etat récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 46% des dépenses du Programme d'administration de la justice pour l'exercise 1984-1985 et 6% du total des années-personnes.

Tableau 12: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Elaboration de la politique	4,732	61	5,781	61	(1,049)	-
Mise en oeuvre des objectifs de la politique	54,583	19	41,891	19	12,692	-
	59,315	80	47,672	80	11,643	-

Les dépenses relatives à cette activité seront réparties comme suit: 5% pour les traitements, les salaires et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; 4% pour les dépenses de fonctionnement; néant pour les dépenses en capital; et 91% pour les subventions et contributions.

Description

L'élaboration de la politique et des programmes en matière juridique comprend les sous-secteurs d'activités décrits ci-dessous:

Elaboration de la politique: La fonction première de ce sous-secteur d'activité consiste à formuler et à élaborer des projets et des politiques à long et à moyen terme destinés à permettre au gouvernement et au ministère d'atteindre leurs buts et objectifs respectifs. L'élaboration

de la politique comporte une interaction avec des sources extérieures comme des organismes fédéraux centraux, d'autres ministères du gouvernement fédéral, d'autres niveaux de gouvernement, des organisations du secteur privé et la population en général.

Mise en oeuvre des objectifs de la politique au moyen de programmes et d'autres initiatives: La tâche principale du sous-secteur d'activité est de faire en sorte que des changements bénéfiques soient apportés au droit et au système juridique. Elle bénéficie, pour y parvenir, d'un programme de subventions et de contributions relativement important. Deux grandes préoccupations sous-tendent ce sous-secteur d'activité: l'égalité doit être assurée devant la loi et en vertu de la loi; et les éléments législatifs et non législatifs du système juridique doivent pouvoir répondre aux besoins contemporains des Canadiens et satisfaire aux valeurs démocratiques libérales.

Données sur le rendement et justification des ressources

Elaboration de la politique: Au cours de l'exercise 1984-1985, ce sous-secteur d'activité sera engagé dans un certain nombre d'initiatives permanentes et nouvelles en matière de politique, principalement dans les domaines du droit pénal, du droit adminitratif et du droit de la famille, mais intéressant également d'autres questions de politique qui relèvent de la compétence du ministre de la Justice. Les initiatives qui demanderont l'application de ressources relativement importantes, sont les suivantes:

- Les projets de modification du Code criminel dans les domaines de la détermination de la peine, du vol et de la fraude, du jury, de l'outrage au tribunal, de la pornographie et de la prostitution, de l'alcool au volant, des délinquants dangereux, de l'outrage au tribunal, de la criminalité informatique et les diverses modifications visant l'amélioration générale de l'administration de la justice (ressources totales de $2,200,000 et de 35 années-personnes);

- Révision des autres questions de droit criminel et de justice pénale, comme le désordre mental, les délinquants dangereux, les infractions sexuelles commises contre les enfants, les pouvoirs de la police, les fouilles, les perquisitions et les saisies ainsi que les procédures antérieures au procès;

- Les mécanismes législatifs et d'application des lois visant à réduire l'activité criminelle en s'en prenant aux profits tirés de la criminalité et, plus particulièrement, ceux qui proviennent du trafic des stupéfiants, feront l'objet d'une révision par des fonctionnaires du fédéral et du provincial (ressources totales de $200,000 et de trois années-personnes);

- La Loi sur l'extradition, la Loi sur les criminels fugitifs et les accords d'aide mutuelle conclus avec d'autres pays seront examinés en vue de déterminer s'ils sont adéquats (ressources totales de $75,000 et d'une année-personne);

- Une recherche de moyens plus efficaces pour faire exécuter les ordonnances de pension alimentaire et de garde d'enfant continuera de faire l'objet d'efforts fédéraux-provinciaux (ressources totales de $200,000 et de trois années-personnes);

- La formulation de propositions législatives visant la mise sur pied d'un registre central des aéronefs au niveau fédéral-provincial en vue de mettre en oeuvre la Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronef (ressources totales de $50,000 et d'une année-personne);

- La formulation de propositions législatives visant à rationnaliser l'application des lois et des règlements de la circulation relevant de la compétence du fédéral (ressources totales de $75,000 et d'une année-personne);

- La réalisation d'un projet de réforme du droit administratif qui comprend un examen de la Loi sur les textes réglementaires, la réévaluation de la situation de la Couronne eu égard à la responsabilité, aux immunités, aux privilèges et aux prérogatives, l'achèvement d'un projet pilote sur la rationnalisation des tribunaux qui entendent les appels relatifs aux avantages sociaux, l'examen de l'opportunité d'établir des règles minimales de procédure pour les organismes administratifs et d'autres recherches sur la proposition d'établir un conseil consultatif sur l'administration (ressources totales de $280,000 et de trois années-personnes);

- Les questions intéressant la justice et les autochtones, principalement celle de leur accès à la justice (ressources totales de $50,000 et d'une année-personne);

- À l'appui des initiatives de politique et de programme mentionnées ci-dessus, une section de recherche et de statistique fournit des renseignements et donne des conseils sur les effets et l'efficacité de diverses lois, procédures et politiques ainsi que de divers projets. Pour ce faire, cette section supervise la réalisation d'un programme bien adapté de recherche dirigée sur la politique socio-juridique à l'intérieur de l'élément de planification. Elle se charge également de susciter dans tout le pays de l'intérêt pour la recherche relative à la justice. Elle réunit et interprète les résultats pertinents des recherches, les statistiques sociales, économiques, démographiques et juridiques ainsi que d'autres données afin d'obtenir une image d'ensemble du Canada et de déterminer quelle place occupe le droit dans la société canadienne. Ces tâches comprennent la publication d'une série de rapports de recherche et d'études statistiques pour améliorer l'information des Canadiens sur le fonctionnement et l'importance du système juridique canadien. En outre, cette section collabore étroitement et de façon permanente avec le Centre canadien de la statistique juridique pour veiller à ce que les statistiques en matière de justice criminelle soient réunies et interprétées con-

formément au développement des politiques et aux objectifs de l'administration de la justice (ressources totales de $600,000 et de neuf années-personnes).

Mise en oeuvre des objectifs de la politique au moyen de programmes et d'autres initiatives: Ce sous-secteur d'activité touche essentiellement à la gestion des subventions et contributions. La liste des subventions et des contributions du Programme d'administration de la justice figure à la section III.

En ce qui concerne les préoccupations sous-jacentes des subventions et contributions, c'est-à-dire assurer l'égalité devant la loi et en vertu de celle-ci et s'assurer que les caractéristiques tant législatives que non-législatives répondent à l'ensemble des besoins contemporains des Canadiens, un certain nombre de domaines problèmes ont été observés. Dans le premier domaine, les subventions et les contributions peuvent être classées selon qu'elles se rapportent à:

- L'accès des moins fortunés aux conseils juridiques et aux services d'un avocat;
- La levée des barrières culturelles qui existent pour les peuples autochtones en ce qui concerne l'accès au système juridique et au traitement qui y est prévu;
- La nécessité de sensibiliser de plus en plus le public aux droits garantis par la loi et au fonctionnement du système juridique.

En ce qui concerne la deuxième préoccupation, trois domaines problèmes supplémentaires ont été observés:

- La révision et la réforme du droit,
- Les améliorations à apporter au système juridique,
- La recherche et les études de droit.

Le montant total des subventions et contributions est de $53,850,000.

Les trois programmes de contributions les plus importants sont ceux de l'aide juridique, de l'assistance parajudiciaire aux autochtones et de l'indemnisation des victimes d'actes criminels et de violence. L'aide juridique représente 83% du total des subventions et contributions ou $44,778,000. Le programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones représente 6% du total ou $3,415,000, et celui de l'indemnisation des victimes d'actes criminels et de violence, 5% ou $2,549,000.

E. Administration

Objectif

Donner des directives en matière de gestion et de politiques au ministère de la Justice et assurer la coordination dans ce domaine; assurer des services administratifs centraux au ministère de la Justice et à la Commission de réforme du droit du Canada; et assurer le fonctionnement du bureau central des divorces pour le Canada.

Pour l'exercise 1984-1985, les buts précis sont:

- la mise sur pied d'un projet de perfectionnement professionnel pour les conseillers juridiques;
- le parrainage de programmes de perfectionnement au moyen de séminaires portant sur des matières contentieuses et le parrainage de programmes de formation et d'orientation en gestion;
- la consultation de groupes d'employés par l'entremise de comités consultatifs.

État récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 10% des dépenses du Programme d'administration de la justice pour l'exercise 1984-1985 et 18% du total des années-personnes.

Tableau 13: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Services de soutien	10,026	186	9,620	186	406	-
Gestion intégrée	3,181	60	3,048	60	133	-
	13,207	246	12,668	246	539	-

Les dépenses relatives à la présente activité seront réparties comme suit: 62% pour les traitements, les salaires et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; 38% pour les dépenses de fonctionnement; et néant pour les dépenses en capital.

Description

Cette activité comprend les sous-secteurs d'activité suivants.

Services d'administration: Ce sous-secteur d'activité assure une gamme complète de services, conseils et renseignements requis pour l'acquisition, l'affectation et le contrôle des ressources financières et des ressources en personnes et en équipement du ministère de la Justice et de la Commission de réforme du droit du Canada. Ces services comprennent le soutien financier et administratif, le personnel, la bibliothèque, les langues officielles et les services de sécurité. Ce sous-secteur d'activité est chargé d'assurer les services du Bureau central des divorces pour tout le Canada dans lequel sont inscrits toutes les requêtes en divorce, de même qu'un service de recherche relativement à toutes les requêtes en divorce devant être entendues.

Gestion intégrée: Le présent sous-secteur d'activité conseille le ministère de la Justice en matière de gestion et de politiques et assure l'évaluation de programmes, la vérification interne, des services de communication et l'élaboration et la coordination de projets à long terme.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les tableaux 14 et 15 exposent respectivement les dépenses et les années-personnes des services d'administration par rapport au coût total du programme.

Tableau 14: Rapport entre les dépenses administratives et le total des dépenses relatives au Programme d'administration de la justice (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	$	$	$
Dépenses du Programme d'administration de la justice	128,671	111,535	17,136
Administration	13,207	12,668	539
Pourcentage du total	10.26%	11.36 %	

Tableau 15: Rapport entre les années-personnes d'administration et le total des années-personnes relatives au Programme d'administration de la justice

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	A-P	A-P	A-P
Années-personnes relatives au programme d'administration de la justice	1,329	1,286	43
Années-personnes relatives aux services d'administration	246	246	-
Pourcentage du total	18.5%	19.1%	

Le tableau 16 montre le nombre de requêtes en divorce inscrites au Bureau central des divorces au cours des trois dernières années, et le tableau 17 montre le nombre de recherches effectuées par le Bureau central des divorces au cours de la même période.

Tableau 16: Requêtes en divorce inscrites

1980-1981	78,022
1981-1982	80,780
1982-1983	80,573

Tableau 17: Recherches effectuées par le bureau

1980-1981	1,078
1981-1982	1,331
1982-1983	1,378

Au cours des deux dernières années, le ministère de la Justice a mis sur pied un système de gestion complet comprenant à la fois des processus de planification et les mécanismes de contrôle et d'évaluation à court et à long terme. Ce système de gestion sera appuyé par un système d'information de grande envergure dont la mise en place est présentement en cours. Ce dernier fournira des données qui serviront tant à des fins de gestion interne qu'aux besoins des organismes extérieurs. Au cours de l'exercice 1984-1985, en plus des ressources qui serviront au secteur opérationnel du Ministère, ce dernier entend affecter directement des ressources de neuf années-personnes et de $650,000 dont la plus grande partie servira à l'automatisation du système.

Au cours de l'exercise 1983-1984, le ministère de la Justice a établi un système automatisé pour le stockage et la recherche de certaines consultations juridiques fournies par le Ministère ainsi que de la jurisprudence. On évalue à environ 100,000 le nombre des consultations et autres documents contenus dans les dossiers du Ministère. Lorsque le système deviendra opérationnel, les avocats du Ministère pourront consulter l'index, soit en français, soit en anglais, au moyen de terminaux situés partout dans le Ministère pour déterminer si des consultations et des précédents qui leur seraient utiles dans leur travail actuel existent. Un thésaurus de termes juridiques a été préparé, et on a commencé à classer et à dépouiller les documents au cours de l'exercise 1983-1984. On s'attend à continuer de procéder à cette tâche pendant l'exercise 1984-1985, et on prévoit que l'ordinateur contiendra suffisamment d'information pour que l'on puisse se servir du système. En vue de continuer de procéder à la mise en place de ce système au cours de 1984-1985, le Ministère entend y affecter des ressources de 5.5 années-personnes et de $ 230,000.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Tableau 18: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Dépenses 1982-83	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Traitements et salaires du personnel	51,152	1,329	46,932	1,286	40,867	1,148
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,645		6,102		5,980	
Autres frais touchant le personnel	78		76		72	
	57,875		53,110		46,919	
Biens et services						
Transports et communications	4,421		4,202		3,991	
Information	2,610		2,251		1,175	
Services contractuels	3,851		3,258		3,135	
Autres services professionels et spéciaux	4,228		5,716		3,394	
Location	147		148		195	
Achat de services de réparation et d'entretien	189		195		439	

Services publics fournitures et approvision-nements	1,057	1,006	1,076
Toutes autres dépenses	26		7
Total des dépenses de fonctionnement	74,404	69,886	13,412
Capital	417	615	606
Subventions et contributions	53,850	41,034	38,390
Total des dépenses	128,671	111,535	99,327

2. Dépenses en personnel

Tableau 19: Années personnes autorisées et provision pour le traitement

	Années-personnes autorisées			Echelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-1985
	84-85	83-84	82-83		
Gestion	15	10	3	47,960-93,040	65,189
Autres	1	0	2		
Scientifique et professionelle					
Droit	708	634	576	19,546-85,140	48,282
Bibliothéconomie	9	9	6	19,782-48,298	30,249
Economique-sociologie statistique	5	8	8	14,570-62,880	45,029
Autres	1	1	1		
Administration et services extérieur					
Services administratifs	28	35	31	13,250-55,226	33,918
Gestion des finances	8	9	10	13,193-55,220	36,102
Services d'information	5	6	6	12,932-55,220	35,176
Gestion du personnel	11	11	11	13,330-60,830	34,810
Administration des programmes	13	11	10	13,250-55,226	38,008
Autres	4	4	3		
Technique					
Soutien des sciences sociales	54	49	50	12,033-55,013	32,984
Autres	2	2	2		
Soutien administratif					
Commis	136	135	125	12,316-30,231	21,176
Secrétariat	318	325	292	12,034-30,425	21,237
Autres	2	3	3		
Exploitation					
Services divers	7	8	8	12,627-38,088	19,515
Autres	2	2	1		

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Subventions et contributions

Tableau 20: Subventions et contributions (en milliers de dollar)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	$	$	$
Subventions			
Subvention à la Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada pour aider à payer les frais d'administration	4	4	-
Subvention à la Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada pour les fins de recherche de la Conférence	25	25	-
Commission internationale des juristes	19	19	-
L'Institut international de droit d'expression française (IDEF)	2	2	-
Subventions en vue d'encourager les étudiants à se spécialiser dans la rédaction des lois	94	94	-
Subventions en vue d'encourager l'accès des autochtones à la profession juridique	138	133	5
Programme des bourses Duff-Rinfret	96	91	5
Subvention à l'Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	17	17	0
British Institute of International and Comparative law (CLAS)	10	10	-
Académie de droit international de La Haye	12	11	1

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	$	$	$
Institut canadien du droit des ressources	-	10	(10)
Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal	-	20	(20)
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires, en conformité avec les accords conclus avec le Ministre au nom du Canada, pour les aider à soutenir leurs régimes d'aide juridique	44,778	31,164	13,614
Contributions aux provinces et aux territoires, en conformité avec les accords conclus avec le Ministre au nom du Canada, pour les aider à soutenir leurs programmes visant à indemniser les victimes d'actes criminels	2,549	2,475	74
Contributions en vue de promouvoir la recherche et les innovations dans le domaine de l'aide juridique	300	300	-

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	$	$	$
Contributions à l'Association canadienne des chefs de police et aux provinces aux fins du programme permettant aux étudiants en droit de travailler avec les forces de police	335	332	3
Contributions au programme d'échange d'étudiants en droit civil et en common law durant l'été	342	343	(1)
Conseil canadien de la documentation juridique	445	432	13
Association canadienne des juges des cours provinciales	70	60	10
Contributions en vue d'aider à la réforme du droit pénal	418	893	(475)
Contributions au programme d'aide juridique aux autochtones et aux programmes relatifs aux autochtones et aux responsables de l'administration de la justice	3,415	3,025	390
Fonds de consultation et préparation	160	150	10
Programme de rédaction des lois de l'Université d'Ottawa	85	81	4
Société canadienne des sciences judiciaires	37	37	-
Fonds pour la loi sur les droits de la personne	500	500	-

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
	$	$	$
L'Association canadienne des procureurs de la Couronne	-	40	(40)
Programme d'emploi pour étudiants	-	766	(766)

B. Analyse des coûts

Tableau 21: Coût du programme (en milliers de dollars) par activité pour 1984-1985

	Dépenses 1984-1985	Adjouter autres coût	Coût total	Prévu 1983-1984
Services juridiques	22,851	2,462	25,313	22,245
Service des contentieux	27,684	3,096	30,780	29,136
Services législatifs	5,614	476	6,090	5,371
Elaboration de la politique et des programmes en matière juridique	59,315	476	59,791	48,117
Administration	13,207	1,429	14,636	14,076
	128,671	7,939	136,610	118,945

Les rajustements apportés aux dépenses pour obtenir le coût net comprennent: le coût des locaux fornis gratuitement par Travaux publics, le coût des autres services fournis gratuitement par d'autres ministères ainsi que toutes les recettes produites par le programme.

C. Lois dont le ministre de la Justice est responsable de l'application

Loi sur l'accès à l'information
Loi des aliments et drogues
Loi sur l'annulation du mariage (Ontario)
Loi anti-inflation

Loi sur les biens en déshérence

Code criminel
Loi sur la Commission de réforme du droit
Loi sur les connaissements
Loi sur la Cour canadienne de l'impôt
Loi sur la Cour fédérale
Statut de la Cour permanente de justice internationale
Loi sur la Cour suprême
Loi sur les criminels fugitifs

Loi sur le dimanche
Loi sur le divorce

Loi canadienne sur les droits de la personne

Déclaration canadienne des droits

Loi sur l'enrôlement à l'étranger
Loi sur l'extradition

Loi sur l'identification des criminels
Loi sur l'immunité des Etats
Loi d'interprétation

Loi sur les juges
Loi sur le ministère de la Justice

Loi sur le mariage
Loi sur les mesures de guerre

Loi sur la preuve au Canada
Loi canadienne sur les prix
Loi sur la protection des renseignements personnels

Loi sur les recours consécutifs à une interruption des services postaux
Loi sur la répression de l'usage du tabac
Loi sur la responsabilité de la Couronne
Loi sur la révision des lois

Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions
Loi sur les secrets officiels
Loi sur les stupéfiants

Loi sur les textes réglementaires

Plan de dépenses du
Programme du Centre d'information sur l'unité canadienne

1984-85

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 3-3

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 3-4
B. État financier récapitulatif par activité 3-5
C. Données de base 3-5
   1. Introduction 3-5
   2. Mandat statutaire 3-6
   3. Objectif du Programme 3-6
   4. Plan d'exécution du Programme 3-6
D. Perspective de planification 3-7
   1. Contexte 3-7
   2. Initiatives 3-8
   3. Efficacité du Programme 3-8

Section II
Analyse par activité

A. Audio-visuel et documentation 3-11
B. Information et publications 3-13
C. Liaison et projets spéciaux 3-17

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article 3-19
   1. Dépenses par article 3-19
   2. Dépenses en personnel 3-20
B. Analyse des coûts 3-21
C. Renseignements complémentaires 3-22
   1. Liste des publications du CIUC offertes au public 3-22

Extraits de la Partie II
du Budget des dépenses

Autorisation d'affectation de crédits

L'autorisation est demandée de dépenser $16,117,000 à l'appui du Programme du Centre d'information sur l'unité canadienne en 1984-1985. En vertu des autorisations statutaires existantes, le Programme pourra dépenser un montant additionnel de $349,000, ce qui se traduira pardes dépenses totales de $16,466,000 pour le Programme.

Besoins financiers par autorisation

	PRÉVISIONS		
	1984-1985	1983-1984	Différence
	$	$	$
Budgétaire			
Crédit 10 - Centre d'information sur l'unité canadienne - Dépenses du Programme.....	16,117,000	21,105,000	(4,988,000)
Statutaire - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	349,000	390,000	(41,000)
Total du Programme..	16,466,000	21,495,000	(5,029,000)

Section I
Aperçu du Programme

A. Point saillants

- En plus de son rôle de coordination des grandes expositions, le Centre d'information sur l'unité canadienne portera plus attention aux foires secondaires, aux expositions institutionnelles et aux événements majeurs tels que: Québec 1534-1984, le bicentenaire de l'Ontario, la visite papale. On a assigné près de 2.8 millions de dollars pour ces activités (pour plus de détails, voir pages 15 et 16).

- En application du programme fédéral de restrictions, le CIUC ne participera pas aux campagnes de publicité destinées à démontrer les avantages du fédéralisme, sauf à la demande du Cabinet. Ses campagnes viendront compléter certains programmes spécifiques établis à la lumière des résultats des recherches qui auront été entreprises. Cette formule ajoutera 1 Million de dollars aux réductions de 3.5 Millions de dollars prévues pour 1983-1984.

- Les publications du Centre d'information sur l'unité canadienne touchant les programmes et services du gouvernement fédéral ainsi que le système politique continuent de jouir de la faveur du public. La révision, la mise à jour et un plan de diffusion plus efficace permettront d'épargner de l'argent tout en augmentant l'efficacité (pour plus de détails, voir pages 14).

B. État financier récapitulatif par activité

Tableau 1: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Différence	Détails à la page
Audio-visuel et documentation	455	795	(340)	3-11
Information et publications	11,684	13,205	(1,521)	3-13
Liaison et projets spéciaux	4,327	4,704	(377)	3-17
	16,466	18,704	(2,238)	
Années-personnes autorisées	80	89	(9)	

La diminution de $2,238,000 entre les prévisions de 1984-1985 et celles 1983-1984 s'explique principalement par une réduction des dépenses de publicité, des expositions mobiles et des publications.

C. Données de base

1. Introduction

Le Centre d'information sur l'unité canadienne a été créé en 1977 pour aider les Canadiens à connaître leur pays et à comprendre son mode de gouvernement. Le Centre fournit des renseignements d'ordres divers, notamment sur les services fournis par le gouvernement fédéral, la richesse, les ressources et le potentiel du Canada et la nature du fédéralisme canadien. Par ses publications, ses expositions, sa présence aux grandes expositions et aux foires secondaires et ses campagnes publicitaires, le Centre vient compléter les données fournies par les différents ministères et organismes fédéraux afin de décrire les programmes et les services qu'ils offrent à la population canadienne. L'évaluation complète de l'impact de ce programme de communication est parfois difficile à atteindre, cependant l'évaluation du nombre de personnes atteint est normalement possible.

2. Mandat statutaire

Le Centre d'information sur l'unité canadienne a reçu son mandat du Cabinet. Il a pour fonction de promouvoir l'unité canadienne, d'apprendre aux Canadiens à mieux se connaître et de leur expliquer la nature de leur pays, du fédéralisme canadien et des services fournis par le gouvernement fédéral.

3. Objectif du Programme

Promouvoir l'unité canadienne.

4. Plan d'exécution du Programme

Le Programme du Centre d'information sur l'unité canadienne comprend trois activités:

- Audio-visuel et documentation
- Information et publications
- Liaison et projets spéciaux

Elles sont décrites plus en détail à la section II.

Organisation: La direction du Programme est assumée par un directeur exécutif qui rend compte de l'orientation générale du Centre au ministre de la Justice et de son administration au sous-ministre. Étant donné le rôle important joué par le Centre dans les domaines de la réforme constitutionnelle et des relations fédérales-provinciales, le directeur exécutif reçoit des consignes générales dans ces secteurs du Secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales. Il est aidé de quatre directeurs, chargés des secteurs énoncés dans le tableau 2, ainsi que d'un conseiller principal des services de média.

Quatre des 80 employés à plein temps du Centre sont affectés à Montréal et à Edmonton.

Tableau 2: Ressources par organisation et par activité (en milliers de dollars)

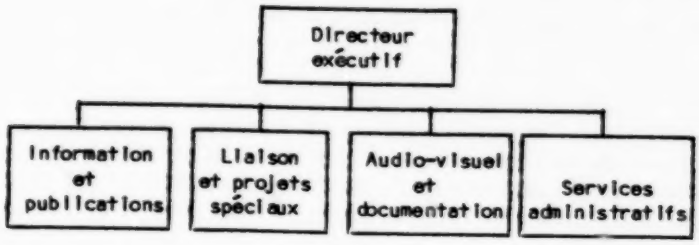

Activités	Information et publications	Liaison et projets spéciaux	Audio-visuel et documentation	Services administratifs	Total
Audio-visuel et documentation	—	—	455	—	455
Information et publications	11 684	—	—	—	11 684
Liaison et projets spéciaux	—	2 713	—	1 614	4 327
Total	11 684	2 713	455	1 614	16 466
Années-personnes	34	20	11	15	80

D. Perspective de planification

1. Contexte

Plusieurs facteurs peuvent modifier la nature et la teneur du Programme.

Législation: Les nouvelles mesures législatives et les modifications aux anciens textes ont un effet direct sur le travail du Centre. Ainsi, la diffusion de la Loi constitutionnelle, de la Charte canadienne des droits et libertés et des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels devra être accélérée afin d'en communiquer la teneur à la population. Il faudra donc élaborer des trousses de documentation, des expositions, des présentations audio-visuelles et des campagnes publicitaires pour expliquer aux Canadiens les diverses facettes de la législation.

Autres programmes gouvernementaux: À la demande de certains ministères et organismes centraux, le Centre d'information sur l'unité canadienne participera à la planification et à la mise en oeuvre des plans de

communication liés à des projets spécifiques. Parmi les projets auxquels le Centre participe étroitement, citons la conférence des premiers ministres sur les droits des autochones et le Livre vert sur la réforme du Sénat. Dans certains cas, le Centre fournit aussi un service de sondage des médias et d'analyse de l'information recueillie.

Facteurs sociaux et économiques: L'évolution des valeurs sociales et des conditions économiques peut inciter certaines personnes à se renseigner davantage sur différents aspects des politiques et des programmes gouvernmentaux. Par exemple, l'intérêt accru des Canadiens pour certaines questions à portée sociale, dont les droits de la personne, a entraîné une augmentation des demandes touchant les droits et libertés individuels. D'autres ministères pourront également demander que soient produites des publications réunissant l'information relative à diverses questions dépassant leurs compétences strictes. L'un des principaux objectifs du Programme du Centre d'information sur l'unité canadienne en matière de publication est d'intéger l'information émanant de divers ministères de sorte que les Canadiens puissent obtenir d'une source unique des renseignements sur l'ensemble des politiques et des programmes touchant une question bien précise, quels que soient les ministères qui les administrent.

2. Initiatives

Les principales initiatives pour 1984-1985 seront les suivantes:

- concevoir, mettre au point et réaliser des projets publicitaires, des publications, des manifestations spéciales et des programmes de relations publiques. Ces initiatives, qui nécessiteront approximativement 34 années-personnes et $11.6 millions de dollars, sont présentées de façon détaillée à la section II B.

- conseiller et guider les ministres, les comités du Cabinet, les ministères et organismes gouvernementaux et l'ensemble des Canadiens pour tout ce qui touche l'unité et l'identité nationales. Ces initiatives, qui nécessiteront 20 années-personnes et 1.9 million de dollars sont présentées de façon détaillée à la section II C.

- élaborer, produire et distribuer des données et des documents en fonction des besoins et des demandes. Environ 11 années-personnes et $500,000 seront affectées à ces initiatives, qui sont présentées de façon détaillée à la section II D.

3. Efficacité du Programme

L'efficacité des activités en matière de communications, compte tenu des objectifs qui ont été fixés, peut être évaluée de diverses façons.

Surveillance: La définition des changements qui surviennent sur la scène canadienne permet de déterminer dans quelle mesure ils intéressent les activités de communications et jusqu'à quel point ces évaluations peuvent relier ces changements aux activités de communications du bureau. Le meilleur moyen d'y parvenir demeure l'examen de l'information diffusée par les médias (quotidiens, hebdomadaires, périodiques et médias électroniques).

Cet examen, qui porte sur toutes les questions touchant l'unité canadienne, permet en outre d'évaluer la force du sentiment d'aliénation ressenti à l'égard du gouvernement fédéral en tant qu'institution, les dissensions entre les habitants d'une même province et au niveau national et l'apparition d'éléments pouvant nuire au fédéralisme.

Évaluations: Les évaluations qui précèdent et qui suivent la mise en oeuvre d'importants projets de communications sont considérées essentielles à l'efficacité de ces projets et à l'utilisation rationnelle des ressources.

Pour commencer, des sondages et des entrevues auprès de personnes choisies permettent de déterminer les besoins du groupe visé, après quoi une évaluation du milieu est effectuée. Cette méthode permet de mettre à l'essai plusieurs techniques de communications sur un échantillon de population, qui est appelé à donner son opinion sur la présentation, l'impact et la clarté du message. Après analyse de ces réponses, les ajustements nécessaires sont apportés avant que ne soit livré le produit final. Cette analyse sert en outre à établir des points de comparaison avec les résultats qui seront obtenus lors de l'évaluation qui suivra la mise en oeuvre des projets, afin que ces résultats puissent être replacés dans leur contexte propre.

Une fois le projet mis en oeuvre, on tente d'en déterminer l'efficacité en termes du nombre de personnes atteintes et de l'impact de l'information transmise. Diverses méthodes peuvent alors être utilisées: sondage, entrevues avec des personnes choisies, analyse quantitative des tendances, observations directes, études de mise en oeuvre et analyse des diverses composantes.

Réaction du public à l'information: Le Centre d'information sur l'unité canadienne a mis au point plusiers programmes de diffusion destinés à informer les Canadiens qu'ils peuvent obtenir gratuitement auprès de lui des publications sur divers sujets tels les programmes et services du gouvernement fédéral, le Canada en général et le système politique.

Les demandes de publications proviennent des ministères fédéraux et de l'ensemble de la population. Certains fonctionnaires fédéraux demandent en outre au Centre d'élaborer des publications sur des sujets précis.

Les publications de nature générale peuvent être obtenues sur demande. Le Centre dispose de présentoirs dans les bureaux de poste, les bureaux du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, les tribunaux de la citoyenneté, les écoles, les bibliothèques publiques, les expositions et d'autres bureaux axés sur les services à la population. Ces présentoirs contiennent des feuillets où sont décrits les publications gouvernementales de nature générale que le public peut se procurer. Selon les chiffres de 1983-1984 et les prévisions quant à l'augmentation de la demande, il est probable que le Centre recevra en 1984-1985 148,152 demandes représentant 5,520,000 exemplaires de publications gouvernementales.

Gestion: Une révision en profondeur des pratiques administratives, des processus, et des systèmes de gestion du Centre d'information sur l'unité canadienne a été mise en oeuvre. Cette révision permettra, sans doute, d'établir de meilleurs liens entre nos ressources et nos activités.

Section II
Analyse par activité

A. Audio-visuel et documentation

Objectif

Mise sur pied et exploitation d'un centre de documentation couvrant l'ensemble des sujets relatifs à l'unité canadienne et élaboration d'un programme de présentations audio-visuelles à l'intention des groupes qui travaillent à la promotion de l'unité canadienne.

État récapitulatif des ressources

Cette activité représente environ 3 % des dépenses totales du Centre d'information sur l'unité canadienne et 13 % des années-personnes.

Tableau 3: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Centre de documentation	359	10	640	14	(281)	(4)
Audio-visuel	96	1	155	4	(59)	(3)
	455	11	795	18	(340)	(7)

Description

Cette activité se divise en deux sous secteurs d'activité:

Centre de documentation: Le Centre réunit des données et élabore des trousses d'information à l'intention du grand public, des députés, des sénateurs, des ministères et organismes gouvernementaux, des universités et d'autres organisations en fonction des demandes présentées.

Audio-visuel: Ce service réalise des films et du matériel audio-visuel au sujet des programmes, politiques et initiatives du gouvernement fédéral et les distribue aux écoles et aux organisations dans tout le Canada.

Données sur le rendement et justification des ressources

Centre de documentation: Le Centre produit notamment des trousses d'information sur des sujets divers comme la Constitution, les relations fédérales-provinciales en matière de santé et de sécurité sociale, la politique d'immigration, la politique énergétique, les aspects économiques du fédéralisme, les programmes à frais partagés et la nature du fédéralisme canadien.

Le gros du travail consiste à analyser les problèmes d'actualité qui peuvent avoir des répercussions sur l'unité canadienne. Les journaux, rapports et autres publications sont dépouillés, analysés et résumés à l'intention des députés et des organismes fédéraux.

Au nombre des questions intéressant l'unité canadienne, on peut citer la Charte canadienne des droits et libertés et les ressources sous-marines.

Audio-visuel: Ce service produit notamment des documentaires sur le régime canadien de gouvernement pour les écoles ainsi que pour les secteurs public et privé.

B. Information et publications

Objectif

Prestation de services de publicité et d'information, y compris la mise au point de programmes publicitaires dans la presse et les médias électroniques; services professionnels nécessaires à la gestion de la production et de l'exécution des programmes de promotion.

État récapitulatif des ressources

Le Centre d'information sur l'unité canadienne consacre à l'information et aux publications 71 % de son budget en 1984-1985 et 43 % de ses années-personnes.

Tableau 4: Dépenses de l'activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Publicité et médias	5,050	4	6,249	4	(1,199)	—
Création et opérations (publications, expositions, événements spéciaux)	6,634	30	6,956	30	(322)	—
	11,684	34	13,205	34	(1,521)	

Description

Cette activité se subdivise en deux sous-secteurs d'activités:

Publicité et médias: Services spécialisés que nécessitent la réalisation et la diffusion des projets de publicité dans les médias électroniques (télévision, radio, télécommunications, etc.) et la presse écrite (journaux, revues spécialisées, etc.).

Création et opérations: Services de direction et d'administration et services spécialisés et techniques nécessaires à la réalisation, à la diffusion et à l'exploitation des projets, sauf dans les médias électroniques et la presse écrite. Le service fournit aussi les ressources et l'appui nécessaires à la participation fédérale aux expositions et foires nationales et régionales, et coordonne cette participation à des foires importantes dont l'Exposition nationale canadienne, la Pacific National Exhibition, et Expo Québec,

ainsi qu'aux foires secondaires tenues dans diverses régions du pays. Il s'occupe également de la conception, de la présentation graphique, de l'impression et de la distribution de toutes les publications, brochures et documents publicitaires du CIUC.

Données sur le rendement et justification des ressources

Publicité et médias: De concert avec les ministères et organismes du gouvernement, le service produit du matériel publicitaire destiné à la radio, à la télévision et aux médias en général et conçu pour renseigner les Canadiens au sujet des services fournis par le gouvernement fédéral. Des exemples de projets en cours et à venir sont donnés dans le tableau 5, accompagnés des frais engagés.

Tableau 5: Matériel publicitaire - Type et coût (en milliers de dollars)

Réalisations récentes et en cours	Coût
Québec 1534-1984; Année du tourisme au Canada; anniversaires	1,700
Expositions nationales et gouvernementales et événements spéciaux	600
Patrimoine 85; Expo 86; Jeux d'été du Canada	1,000
Programmes de coopération avec les ministères	1,900

Publications: Afin de compléter son programme de communications, le CIUC a mis sur pied un vaste programme de publications portant sur trois secteurs distincts: le système politique fédéral, les politiques, programmes et services fédéraux selon les régions et les groupes d'intérêt, et les questions constitutionnelles. Seulement en 1983-1984, le CIUC s'est vu demander trois millions d'exemplaires de publications (la section C donne une liste des publications).

Le Centre d'information sur l'unité canadienne a examiné et supprimé plusieurs publications devenues désuètes. Cette initiative, de même que l'établissement d'un plan de diffusion plus efficace, permettra aux canadiens d'obtenir plus facilement de l'information sur les programmes et services du gouvernement fédéral et sur le système politique canadien. Des économies d'environ $500,000 devraient aussi être réalisées. Toute la documentation continuera cependant d'être fournie sur demande seulement.

Tableau 6: Coût des publications

	1984-1985	1983-1984	1982-1983
Coût des publications	$1,700,000	$1,658,110	$1,940,509
Tirage	13,200,000	12,020,000	20,226,225
Coût moyen par exemplaire	$0.13	$0.14	$0.10

La liste des publications mises à la disposition du grand public se trouve à la section C, page 22.

Événements spéciaux: En vertu de ce programme, le CIUC participe à la coordination d'importantes manifestations nationales en tenant compte des objectifs que le gouvernement s'est fixés relativement à ses politiques, ses programmes et ses services, ainsi que des besoins des groupes visés dans les différentes régions. La plupart de ces manifestations sont liées directement ou indirectement à l'unité nationale. Au nombre de celles qui sont prévues pour 1984-1985, citons Québec 1534-1984, le centenaire du Nouveau-Brunswick, les conférences sur la Constitution et sur le droit, le bicentenaire de l'Ontario, les semaines de l'information, les activités préparatoires au Centenaire de la conservation du partimoine (1985) et à Expo 86, ainsi que certains événements intéressant plus particulièrement les jeunes (dans ce dernier cas, de concert avec le comité responsable de l'Année internationale de la jeunesse-1985).

Expositions: Le CIUC a reçu du Cabinet le mandat de coordonner la participation du gouvernement fédéral à trois expositions d'importance: l'Exposition nationale canadienne, la Pacific National Exhibition et Expo Québec.

Par ailleurs, le CIUC s'occupe de deux kiosques gouvernementaux ainsi que d'un certain nombre de kiosques mobiles qui sont présentés tout au long de l'année dans le cadre de foires secondaires et qui permettent à l'ensemble des Canadiens d'accéder à l'information touchant le gouvernement fédéral. Deux millions et demi de personnes habitant 187 localités du Canada ont profité de ce service en 1983-1984. Devant sa popularité et son efficacité, on procède actuellement à une analyse de la demande afin de déterminer si un troisième kiosque serait nécessaire.

Tableau 7: Participants fédéraux aux expositions principales et secondaires et coûts connexes

	1984-1985		1983-1984	
	Nombre de participants	Coût ($)	Nombre de participants	Coût ($)
Grandes expositions Exposition nationale canadienne; Pacific National Exhibition Expo Québec	30	1,018,832	30	927,000
Foires secondaires par exemple: Stampede de Calgary, Atlantic Winter Fair, Klondike Days dans la rivière Rouge, foire agricole de Chiliwack (C.-B), etc.	15	870,000	13	799,000
	45	1,888,832	43	1,726,000

En outre, le service organisera ou coordonnera des manifestations spéciales comme une série de "Portes ouvertes" ou de "Journées d'information" à divers endroits au Canada, afin de faire sentir la présence fédérale au niveau local à l'occasion de festivals ou de foires, et d'appuyer les efforts de relations publiques des parlementaires à l'occasion de fêtes commémoratives ou de l'inauguration d'immeubles gouvenementaux. Au nombre des autres manifestations auxquelles le Centre apportera sa contribution, citons Québec 1534-1984, Expo 86, la visite papale, Marine 84, le Centenaire de la conservation du patrimoine (1985). Un budget d'environ $650,000 a été prévu pour ces manifestations.

C. Liaison et projets spéciaux

Objectif

Maintien de communications efficaces avec l'ensemble des groupes qui élaborent des projets touchant l'unité canadienne; coordination des efforts des ministères fédéraux en ce qui concerne l'information.

État récapitulatif des ressources

Le Centre d'information sur l'unité canadienne consacrera à la liaison et aux projets environ 26 % de son budget de 1984-1985 ainsi que 44 % de ses années-personnes.

Tableau 8: Dépenses par activité (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1984-1985		Prévues 1983-1984		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Liaison	791	6	1,300	8	(509)	(2)
Recherche	1,922	14	1,884	12	38	2
Administration	1,614	15	1,520	15	94	—
	4,327	35	4,704	35	(377)	—

Description

La présente activité se subdivise en trois sous-secteurs d'activité:

Liaison: Identification et mise à profit des possibilités de communication de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne, les entreprises privées, les groupes d'intérêts et les organismes non gouvernementaux. Le service est donc appelé à fournir des conseils techniques, une aide à la commercialisation, de l'information et du personnel spécialisé, à titre temporaire.

Recherche: Réalisation d'études, d'analyses, de sondages, d'enquêtes, d'entrevues et de travaux de recherche de divers ordres. Le service doit également procéder à l'étude des attitudes et des tendances et analyser les dernières réalisations en matière de communication et de relations publiques.

Administration: Services financiers, administration du personnel et soutien administratif.

Données sur le rendement et justification des ressources

Liaison: Ce service assure la liaison avec le public et les médias pour tout ce qui touche le programme d'expositions et d'événements spéciaux, ainsi que les projets interministériels et les projets conjoints intéressant les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les organismes non gouvernementaux. Le CIUC administre le Comité consultatif des événements spéciaux, lequel doit conseiller le Comité du Cabinet chargé des communications pour tout ce qui concerne les événements spéciaux, et coordonne les activités des ministères fédéraux à l'égard de toutes les manifestations majeures et secondaires qui sont organisées au Canada. De même que les recherches, cette activité permet au CIUC d'exercer son rôle consultatif auprès du Comité des communications.

Recherche et communications: En règle générale, les activités touchant les recherches prennent deux formes. La première est la surveillance des médias, effectuée sur une base quotidienne. L'information recueillie sert à l'élaboration de stratégies en matière de communications ainsi qu'à l'approfondissement de certaines questions à la suite de demandes adressées par un ministère ou un organisme. En outre, des rapports mensuels sur les médias sont rédigés et diffusés dans l'ensemble des ministères et des bureaux régionaux, ainsi qu'aux parlementaires.

Le second type de recherches est l'enquête. Le Centre participe à plusieurs enquêtes ou fait lui-même enquête sur une vaste gamme de sujets. Ces enquêtes sont effectuées sur demande ou en vue de l'élaboration de stratégies de communications destinées à promouvoir l'unité canadienne. Les résultats sont analysés puis simplifiés pour être mis à la portée du client. Ces enquêtes ont porté, par exemple, sur la réforme du Sénat, les ressources sous-marines et les coopératives.

Services administratifs: Ce groupe assure les services financiers, la gestion du personnel et le soutien administratif.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Articles de dépenses

Tableau 9: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Réelles 1982-1983
Personnel			
Traitements et salaires	2,685	2,998	2,604
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	349	390	418
	3,034	3,388	3,022
Biens et services			
Transports et communications	1,422	1,604	1,840
Information	7,655	8,861	11,943
Services professionnels et spéciaux	3,724	4,198	5,049
Location	191	217	229
Achat de services de réparation et d'entretien	180	203	127
Services publics, fournitures et approvisionnements	185	179	312
	13,357	15,262	19,500
Total des dépenses de fonctionnement	16,391	18,650	22,522
Capital	75	54	73
Total des dépenses	16,466	18,704	22,595

2. Dépenses en personnel

Tableau 10: Années-personnes autorisées et provision pour le traitement

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-85
	84-85	83-84	82-83		
Direction					
Haute direction	4	5	3	51,410-93,040	64,608
Gestion supérieure	2	4	4	47,960-56,400	56,100
Administrative et service extérieur					
Services administratif	4	27	24	13,250-55,226	34,782
Service d'information	34	14	15	12,932-55,220	37,514
Administration du programme	2	6	3	13,250-55,226	40,705
Administration des finances	1	1	1	13,193-55,220	32,436
Technique					
Techniciens divers	1	1	1	12,033-53,030	27,938
Soutien administratif					
Commis	19	19	20	12,316-30,231	20,160
Secrétariat	13	12	18	12,034-30,425	21,923
Exploitation					
Services généraux	-	-	1		

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionel, des années-personnes autorisées pour le Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisé par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Analyse des coûts

Tableau 11: Coûts du Programme (en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement 1984-1985	Ajouter autres coûts	Coût total 1984-1985	Total 1983-1984
Audio-visuel et documentation	455	61	516	916
Information et publications	11,684	185	11,869	13,409
Liaison et projets spéciaux	4,327	191	4,518	4,913
	16,466	437	16,903	19,238

Les coûts qui viennent s'ajouter aux dépenses de fonctionnement proviennent des services fournis gratuitement par le ministère des Travaux publics et d'autres ministères.

C. Renseignements complémentaires

1. Liste des publications du CIUC offertes au public*

Série - Programmes et services

- Le gouvernement du Canada dans les provinces de l'Atlantique
- Le gouvernement du Canada au Québec
- Le gouvernement du Canada en Ontario
- Le gouvernement du Canada au Manitoba
- Le gouvernement du Canada en Saskatchewan
- Le gouvernement du Canada en Alberta
- Le gouvernement du Canada en Colombie-Britannique
- Le gouvernement du Canada et les travailleurs
- Le gouvernement du Canada et les consommateurs
- Le gouvernement du Canada et la petite entreprise
- Le gouvernement du Canada et les personnes âgées
- Le gouvernement du Canada et les jeunes
- Le gouvernement du Canada et l'agriculture
- Le gouvernement du Canada et les femmes
- Le gouvernement du Canada et l'industrie de la construction

Série - Le gouvernement et le système politique

- Les Canadiens et leur système de gouvernement
- Notes sur le fédéralisme canadien
- Textes de référence
- Constitution de 1981
- Charte des droits et libertés
- Notes: La Constitution et vous
- Chartes des droits et libertés - Guide à l'intention des Canadiens

* La CIUC offre aussi d'autres publications ainsi qu'une série d'enregistrements sur cassettes pour les aveugles. Une liste complète sera envoyée sur demande.